

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 10 FÉVRIER 1994

Rivière-au-Tonnerre

Des ambulanciers quittent leur emploi

Avec un salaire de 1,34\$ l'heure, les ambulanciers de Rivière-au-Tonnerre désertent leur emploi sur la basse Côte-Nord. De huit qu'ils étaient il y a un an, ils ne sont plus que quatre, bientôt deux, prêts à partir s'ils trouvent un autre emploi.

Pour garder leur service ambulancier, 48 intervenants des quatre villages desservis par l'ambulance de Rivière-au-Tonnerre ont présenté une demande à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, à Baie-Comeau. Ils veulent une subvention pour que de véritables emplois, à un salaire décent, soient créés.

Rivière-au-Tonnerre est à mi-chemin entre Sept-Îles et Havre Saint-Pierre, sur la sinueuse route de la Côte-Nord. Plus de 125 kilomètres et une heure quinze pour atteindre le plus proche hôpital.

Quand les ambulanciers auront quitté, faute de pouvoir vivre de leur métier, les gens des villages desservis devront appeler l'ambulance d'un des grands centres. Elle arrivera souvent bien trop tard. «Il y a beaucoup de personnes âgées dans la région, alors il y a beaucoup d'appels pour des arrêts cardiaques», indique Réjean Roy, ambulancier et responsable du comité de soutien au service ambulancier.

Le service ambulancier de Rivière-au-Tonnerre a été créé en juin 1992. Huit ambulanciers ont alors été spécialement formés. Ils sont rémunérés 1,34\$ l'heure pendant leurs périodes de disponibilité, qu'ils doivent passer à côté du téléphone. Ils reçoivent le salaire d'un ambulancier seulement en cas d'urgence.

Les ambulanciers de Rivière-au-Tonnerre desservent une population de près de 1500 personnes, plus les passants de la route. Ils ont répondu à 31 appels l'an dernier.

«Ce n'est pas nécessairement la population ni le nombre de cas qui comptent, une vie humaine est aussi importante en région que dans une grande ville», soutient Réjean Roy.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux n'était pas au courant du dossier avant que les délégués du comité de soutien ne présentent la demande au conseil d'administration, indique le responsable des communications Robert Lévesque. L'organisme va étudier le dossier et émettre une réponse lors du prochain conseil d'administration, le 24 mars prochain.

R. D.

La maison d'Arthur Villeneuve est sauvée

La maison du peintre Arthur Villeneuve, à Chicoutimi est sauvée. Le ministère de la Culture vient d'octroyer, in extremis, une subvention au Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour en faire l'acquisition.

La maison-musée d'un des plus grands peintres populaires du Québec tombe en ruines. Pour la sauver, il fallait l'acheter des héritiers du peintre. Après un an de négociations ardues, l'entente a finalement été signée la semaine dernière.

La maison centenaire est pleine de fresques multicolores, du plancher au plafond, de la salle de bain au salon, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Attrait touristique majeur, l'oeuvre-musée est envahie par les touristes qui, en touchant les fresques, les usent tranquillement. Pour acquiescer la maison, le musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean a dû déboursier 450 000\$. Les premiers 300 000\$ viennent du ministère des Communications fédéral. Le ministère de la Culture du Québec vient d'ajouter les 150 000\$ manquants.

R. D.

Les Gaspésiens veulent se rapprocher des Madelinots

Carleton veut instaurer un service de traversier jusqu'aux Îles

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Québécois de «la grande terre» et Madelinots n'auront bientôt plus à passer par l'île du Prince Édouard pour se fréquenter. Dès juillet prochain, une liaison maritime pourrait joindre Carleton, dans la Baie des Chaleurs, à Cap-aux-Meules aux Îles de la Madeleine.

La croisière-détente de 12 heures avec musique, restaurant, garderie, et parfois même, peut-être, du soleil, partira le matin, tous les deux jours, de Carleton pour arriver à Cap-aux-Meules en début de soirée.

Ne reste plus, au cours des prochaines semaines à la compagnie Marine Atlantic qu'à régler la question du coût de location du navire, le MV John Hamilton Gray, un traversier inutilisé l'été, qui effectue l'hiver le trajet Nouveau-Brunswick-Île du Prince Édouard.

«Jusqu'ici le dossier a 100% de chances de se réaliser. Je ne vois pas pourquoi il n'aboutirait pas», dit le président de la Chambre de commerce de Carleton qui pilote le projet, Jean-Marc Landry.

«On veut augmenter l'achalandage dans les Îles et dans la Baie des Chaleurs. Il n'y a pas à s'en cacher», soutient M. Landry. Les 5 millions\$ que devraient laisser, dès la première année, les 5000 touristes attendus sont le leitmotiv de la Chambre de commerce.

Les avantages d'une traversée à partir de Carleton sont nombreux. Le voyageur, qui devait passer par Souris, IPE, s'évitait 14 heures de route via Carleton.

«Le but n'est pas d'enlever de la clientèle à l'autre traversier. C'est de créer un nouveau circuit touristique avec une nouvelle clientèle qui, vu les distances, n'enviait pas l'itinéraire de l'île du Prince Édouard.»

La Chambre de commerce des Îles de la Madeleine, à qui son homologue de Carleton a demandé l'appui, n'a pas encore donné son aval au projet. «On devrait prendre position cette semaine. Si le projet est rentable, des investissements devraient être faits par les gens des Îles», indique le président, Edée Chevarie.

Le projet requiert un minimum d'investissements. La location du bateau n'entraîne que les dépenses de roulement au lieu du montant élevé d'achat d'un navire. De plus, le MV John Hamilton Gray utilise des rampes d'accès amovibles qui s'adaptent aux quais déjà existants de Carleton et Cap-aux-Meules.



PHOTO ARCHIVES

Le projet de traversier entre Carleton et les Îles prendra forme d'ici la fin du mois.

ne que les dépenses de roulement au lieu du montant élevé d'achat d'un navire. De plus, le MV John Hamilton Gray utilise des rampes d'accès amovibles qui s'adaptent aux quais déjà existants de Carleton et Cap-aux-Meules.

Prudents les Madelinots

La Chambre de commerce de Carleton essaie de créer une corporation sans but lucratif formée de gens d'affaires de la région prêts à investir dans le projet. «Notre objectif, comme Chambre de commerce est de doter la région d'outils de développement économique en incitant les gens à investir», indique Jean-Marc Landry.

Les Madelinots, eux, sont moins enthousiastes pour le projet. Ils ne sont pas encore convaincus du bien-fondé de lancer d'un nouveau traversier entre la Gaspésie et les Îles de la Madeleine. Est-ce que le bateau suggéré peut vraiment faire la traversée en 12 heures? Peut-il naviguer dans le port de Cap-aux-Meules? Les

Îles ont-elles les infrastructures pour accueillir 5000 touristes en pleine saison touristique alors que plusieurs hôtels affichent déjà complet? Et surtout, est-ce que les traversiers existants vont perdre une partie de leur clientèle?

Car, les navires qui font la traversée vers les Îles, de la Côte-Nord ou de l'île du Prince Édouard, fonctionnent toute l'année. Il sont déficitaires, sauf l'été.

«Il faut être conscient que si on nuit l'été, ça a un effet sur la balance de l'année, indique Edée Chevarie. Si le déficit des bateaux augmente, il faudra que le gouvernement subventionne plus ou que les Madelinots paient leur billet plus cher. Et ce n'est pas le temps de demander plus de subventions», ajoute-t-il. Les traversiers qui desservent les Îles de la Madeleine sont déjà subventionnés à 40%.

Mais, accord des Madelinots ou non, la Chambre de commerce de Carleton entend mettre son projet en oeuvre. «On n'a pas nécessairement besoin des Îles pour

le faire. On a le droit d'arriver au port avec notre bateau», indique Jean-Marc Landry.

Le MV John Hamilton Gray, qui peut accueillir 125 voitures et 500 personnes, est équipé d'une salle d'animation, d'un restaurant et d'une plage-soleil. La croisière vers les Îles, sera égayée par des animations, des spectacles d'artistes régionaux. «Les gens vont se sentir en vacances durant la croisière», soutient Jean-Marc Landry.

Il en coûtera 125\$ par voiture, 50\$ par adulte et 25\$ par enfant, donc 550\$ aller et retour pour une famille de deux enfants pour aller aux Îles.

Reste à avoir la confirmation que le projet va marcher. D'ici la fin de février, assure Jean-Marc Landry. La Chambre de commerce de Îles y croit moins. Ce que les Madelinots veulent vraiment, c'est un traversier pour remplacer le Lucy Maud Montgomery, vers Souris, qui est lent et désuet.

911 sur rails

Parent a maintenant son ambulance «tout terrain»

Le temps où la célèbre Blanche Bordeleau parcourait des kilomètres seule dans la forêt du Nord pour aller secourir un blessé n'est pas révolu à Parent en Mauricie. L'hôpital le plus proche est à La Tuque, à quatre heures de route difficilement praticable. L'infirmière en poste à Parent a donc besoin de beaucoup plus qu'une solide vocation médicale et d'un bon sens de la débrouillardise: un véhicule spécialement aménagé pour le transport des malades s'impose.

Les infirmières de Parent viennent d'obtenir leur bizarre de véhicule, un camion Ford spécialement modifié. Elles l'ont obtenu jeudi dernier et ce fut la fête. Le véhicule d'urgence tout-terrain est équipé comme une ambulance, capable de traverser la toundra, les marais, et aussi de rouler sur les rails du chemin de fer.

Il était temps. Le vieil Econoline, était tout sauf pratique. Car le véhicule d'urgence doit aussi desservir Clova, village isolé accessible uniquement par la voie ferrée.

Parent compte 500 habitants et Clova, quelques maisons, mais sa population gonfle au temps de la chasse et de la pêche dans ce paradis des

pourvoires.

Hélène Lemieux est infirmière nordique depuis dix ans. Il y a un an, elle a complètement laissé Trois-Rivières, où elle exerçait aussi. «L'unique forme blanc, je ne suis pas bien dans», Elle en avait assez de soigner des numéros en chaîne, sans connaître ses patients. À Parent, elle est heureuse. «Le contact est plus étroit, plus chaleureux avec la population. Tu es une ressource importante, tu n'es pas n'importe qui pour les gens.»

Hélène apprécie de pouvoir soigner «l'être humain dans sa totalité». Parce qu'elle côtoie ses patients tous les jours, elle sait quand ils ne respectent pas ses consignes. «Il ne faut pas juger les gens, il faut coller à leur réalité, les prendre comme ils sont.»

Quand une urgence se présente, l'infirmière de garde doit abandonner ses rendez-vous et accourir, seule. La vitesse d'intervention est souvent vitale.

La nuit, c'est la même chose. L'infirmière doit partir seule pour aller sortir un blessé d'une automobile écrasée dans un fossé. Elle doit ensuite organiser son évacuation ou le veiller jusqu'à ce qu'il soit hors de

danger. Les conditions sont souvent difficiles et elle doit faire ce qu'elle peut en faisant preuve d'imagination.

Mais bientôt, les cinq infirmières qui se relaient à Parent et à Clova auront de l'aide. Avec l'arrivée du nouveau véhicule, un programme de formation de 23 bénévoles est en cours. Les secouristes seront aptes à poser

certaines gestes comme administrer de l'oxygène, arrêter des hémorragies, conduire le camion ou baliser la piste d'atterrissage.

Les bénévoles qui auront des quarts de veille, reçoivent présentement une formation complète en secourisme, avec un programme monté de toutes pièces par le CLSC du haut Saint-Maurice.

Les 23 volontaires apprendront l'abc du secourisme, puis les secrets du véhicule, le système de communication du CN nécessaire à la circulation sur la voie ferrée et suivront des cours pour faire fonctionner le moniteur défibrillateur automatique.

Cet appareil entièrement informatisé est le premier du genre à être installé dans un véhicule d'urgence.

Il sert à réanimer les personnes en état d'arrêt cardiaque.

Le nouveau véhicule, en plus d'être équipé pour les soins d'urgence, a tous les équipements nécessaires au secourisme: pinces de décarcation, cordes, etc..

«Le véhicule est un gros acquis. On est maintenant en mesure d'évacuer les blessés», Hélène

raconte que l'an dernier, l'armée a dû venir deux fois pour amener une victime à l'hôpital de La Tuque. Mais les avions n'ont même pas réussi à atterrir à cause du mauvais temps.

En ces régions éloignées, la principale méthode d'évacuation reste l'avion. Mais les pistes sont courtes et, dès que les conditions atmosphériques sont difficiles, l'atterrissage est impossible. Reste à l'infirmière à trouver une solution, et vite. Hélène a dû, plusieurs fois, monter avec un blessé dans un camion taché de cambouis de mécaniciens du CN.

L'infirmière en poste au dispensaire de Parent doit couvrir un vaste

territoire qui va jusqu'à Clova, à 60 kilomètres, pratiquement dépourvu de routes carrossables. Quatre jours, et quatre nuits durant, elle est seule. Les trois autres jours, elles sont deux.

Seule référence médicale, l'infirmière vaccine, fait des points de suture, donne des consultations gynécologiques, fait office de confidente et de travailleuse sociale. «Les tâches sont élargies. En cas de décès, quand le curé n'est pas là, il faut mettre les procédures en marche. Il faut aussi parfois remplacer les policiers, en attendant qu'ils arrivent. Ils sont à quatre heures de route», raconte Hélène Lemieux. Le médecin, lui, visite Parent et Clova aux 15 jours. Il examine certains patients et contresigne les prescriptions que l'infirmière a faites avec l'accord téléphonique d'un médecin de La Tuque.

Une vie dure pour l'infirmière, facilitée par un nouveau véhicule et une nouvelle équipe de bénévoles. Hélène Lemieux avoue quand même qu'elle n'a pas choisi la facilité. «Il faut être un peu délinquante pour être infirmière nordique. Quand j'ai écouté Blanche, je me reconnais»,

R. D.

À surveiller
demain et samedi:

De Washington

Un grand dossier en deux volets
de Michel Venne
sur la réforme Clinton

C'est un rendez-vous
dans
LE DEVOIR



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+5,75 2109,51	+10,99 4463,17	+25,89 3931,92	+0,03 74,49	+1,70 384,00

«Nous avons d'abord perdu la volonté»

La directrice du DEVOIR invite les MBA à secouer la morosité ambiante

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le Québec est traversé par un courant de défaitisme qui prend sa source bien plus profondément que dans les effets de la récession. Ce constat fait par la directrice du Devoir, Mme Lise Bissonnette, précède un message: un courant qu'il va falloir secouer.

Invitée hier midi au déjeuner-contre de l'Association des MBA, Mme Bissonnette a pour ainsi dire convié la nouvelle classe de gestionnaires professionnels québécois à combattre «l'humeur plutôt morose» qu'elle perçoit de la façon suivante: «Malgré tous les discours optimistes des gens qui prétendent avoir les deux pieds sur terre, être raisonnables, savoir se contenter du possible, le rétroscopage de nos rêves a désormais un effet négatif sur notre capacité d'entreprendre». Et même de donner suite «aux grands idéaux de la révolution tranquille».

Elle voit en effet des échecs en éducation par de faibles taux de diplomation, en santé par l'accès égal et complet qui est remis en question, dans la culture par un perpétuel recommencement au sein des institutions, sans oublier l'incertitude qui pèse sur l'usage et la force de la langue française après 20 ans de travaux de redressement, la mise sur la glace des grands projets notamment en hydro-électricité, les critiques démolissantes sur Québec inc., un million et demi de citoyens qui dépendent de l'État pour vivre et finalement le cynisme à l'égard des gouvernements.

Les analyses qui parviennent dans un journal, a rappelé la directrice, ont un trait commun: on ne renie pas les grands objectifs, on affirme encore leur bien-fondé, mais on est convaincu que le Québec n'en a pas ou plus les moyens, du moins pas pour l'instant. «J'ai plutôt la conviction que nous avons d'abord perdu la volonté, avant de perdre les moyens», ajouta-t-elle.

Mme Bissonnette a soutenu par ailleurs que des «effets pervers» se sont manifestés en même temps que d'heureux mouvements sociaux dans

le Québec moderne. Elle a mentionné par exemple l'entrepreneuriat qui a fait du Québec une société plus complète et plus sûre d'elle-même mais qui a aussi amené «un individualisme forcené» c'est-à-dire une attitude qui conduit au raisonnement suivant: «Quand l'État dépense pour faire marcher les affaires, il peut jeter l'argent par les fenêtres, quand il soutient les démunis, il doit se serrer la ceinture».

La conférencière a fait remarquer que la mondialisation et le libre-échange ont amené les milieux politiques et économiques à avoir «la tête ailleurs». En outre, «l'euphorie de la stratosphère internationale induit tout doucement une sorte de mépris des petites choses d'ici. L'idée de continuer à bâtir le Québec, comme on y tenait il n'y a pas si longtemps, a soudain un petit goût de folklore. D'où une moue un peu cynique devant la Caisse de dépôts, le mouvement coopératif, les grappes industrielles de M. Tremblay, le Fonds de solidarité et tout ce qui fait un peu trop Québec. Quand on est planétaire, on n'est pas nationaliste». Enfin, il y a l'amaigrissement de l'État, dont l'effet pervers est «la dureté et le chacun pour soi qui font baisser les bras et préférer dire que nous n'avons pas les moyens de continuer nos réformes».

Mme Bissonnette ne pense pas qu'il faille refaire un grand projet de société, mais se mobiliser autour de projets précis pour poursuivre le rattrapage, par exemple dans le domaine de l'éducation en prenant les moyens pour éliminer le décrochage au niveau secondaire et conduire un plus grand nombre d'étudiants au palier universitaire. Un autre projet pourrait porter sur la revitalisation de l'économie montréalaise.

L'Association des MBA, qui a une entente avec Léger & Léger pour un petit sondage à chacun de ses déjeuners, en avait un hier sur l'influence des médias, menés auprès de 1000 personnes à travers le Québec. Mme Bissonnette a elle-même conclu qu'en tenant compte du taux de pénétration des journaux mentionnés dans le questionnaire, LE DEVOIR était champion à ce titre.



Lise Bissonnette

Gemini mourra, vive Galileo

Air Canada a gagné du temps pour s'adapter au nouveau contexte concurrentiel

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

En s'opposant de toutes ses forces à la conclusion de l'alliance entre PWA et American Airlines, Air Canada a acheté du temps. Beaucoup de temps. Un délai d'au moins deux ans, suffisant pour développer un successeur à Gemini, et pour adapter le plus important transporteur au pays au nouvel environnement concurrentiel.

Le 26 janvier dernier Air Canada a pris tout le monde par surprise en mettant fin, sans condition, aux hostilités avec PWA qui perduraient depuis 18 mois. Le lendemain du cessez-le-feu, le ministre fédéral des Transports répondait favorablement à une demande vieille de six ans en le désignant deuxième transporteur canadien au Japon. «En nous opposant à la «prise de contrôle» d'AMR sur Canadian International aussi longtemps que nous le pouvions, nous avons acheté le temps (nécessaire) pour nous préparer à ce nouvel environnement concurrentiel», a déclaré Hollis Harris, président du conseil, président et chef de la direction d'Air Canada dans une allocution présentée lors d'une rencontre d'investisseurs organisée par le courtier américain Lehman Brothers.

Outre cette ouverture sur le Pacifique, Air Canada a disposé du temps nécessaire à la mise sur pied d'une contrepartie au système de réservations informatisé Gemini, un enjeu qui n'a cessé d'alimenter le différend entre les deux transporteurs nationaux au cours de cette période tumultueuse. Galileo International, en gestation depuis près de deux ans maintenant, viendra prendre la relève de Gemini le mois prochain.

Galileo International est né de la fusion, en septembre dernier, du système Galileo cantonné au Royaume-Uni et de Covia, propriété d'United Airlines (partenaire d'Air Canada). Covia y a apporté sa technologie Apollo, celle-là même qu'exploitait Gemini, pour former le plus important système de réservations informatisé au monde, avec 30% du marché mondial, contre 22% pour son plus proche concurrent, Sabre, propriété d'American Airlines et auquel Canadian International devra se joindre. L'actionnariat de Galileo International est divisé à part égale entre des transporteurs européens et nord-américains, une liste diversifiée comprenant notamment United Airlines, British Airways, Swissair, KLM, USAir, Air Canada et TAP Air Portugal.



Hollis Harris

«Un transporteur de trop»

Galileo reprendra l'un des deux segments de Gemini, soit le service de réservations, et proposera un emploi à 200 des 700 personnes actives présentement au sein de Gemini. Quant à l'autre segment, la partie hôte (gestion de l'inventaire des sièges), son avenir sera précisée aux termes du processus de redéfinition qu'a entrepris Gemini. La mise sur pied d'une nouvelle entreprise pouvant offrir ce service en sous-traitance ou encore un rapatriement de cette activité à l'interne chez Air Canada apparaissent dans la liste des possibilités. La plupart des 500 emplois impliqués seraient ainsi protégés.

Les observateurs et initiés misent toutefois sur le

premier scénario, soit la création d'une nouvelle entreprise impliquant une participation financière d'Air Canada ou de Galileo International. Cette nouvelle entité jouerait la carte de la diversification en étendant ses services au traitement de l'information et à l'émergence de l'autoroute électronique.

Hollis Harris a, dans son allocution, présenté Galileo comme étant «le prix payé pour le mariage (de PWA) avec AMR». Et il est revenu à la charge en insistant sur le fait qu'il y a toujours un transporteur national de trop au Canada. «Je ne crois pas que cette situation

peut se maintenir. Que ce soit par le biais d'une fusion, d'une faillite, de la vente de routes ou d'une autre façon, le Canada aura son transporteur dominant et ce, avant peu de temps.» Le statu-quo, a-t-il soutenu, perpétue un environnement peu viable. «Tant Canadien qu'Air Canada ne peuvent espérer obtenir ainsi un niveau de rentabilité suffisant qui leur permettra de survivre à une autre récession sévère.»

Air Canada, assis sur des liquidités de 800 millions\$ et des facilités de crédit de 300 millions\$, s'est positionné pour faire face à la venue d'American Airlines. «Nous tablons sur le fait que la venue d'American Airlines va se traduire par un Canadien International plus amical et plus «intelligent». Et il doit en être ainsi. Canadien survit présentement grâce au crédit gouvernemental. Tel que structuré présentement, ce transporteur est capable de brûler les 246 millions\$ que représente l'injection d'AMR en très peu de temps.»

L'industrie papetière en 1993

Une autre année de pertes massives

La situation s'est néanmoins améliorée grâce aux produits haut de gamme, où le Québec se taille la part du lion

LE DEVOIR

L'industrie papetière du Québec a enregistré une quatrième année consécutive de pertes financières massives. Pour 1993, celles-ci sont évaluées à 350 millions\$, ce qui porte les pertes cumulatives depuis 1990 à environ 2 milliards\$.

«Toutes choses étant relatives, la situation globale s'est néanmoins améliorée en 1993», a indiqué le président du conseil d'administration de l'Association des Industries Forestières du Québec, A. J. Ross. Celui-ci a expliqué que certaines gammes de produits ont subi des fléchissements majeurs mais que d'autres, particulièrement dans les papiers à haute valeur ajoutée, ont connu des croissances significatives.

Le plus fort gain a été enregistré dans le secteur des papiers impression et écriture, avec une augmentation des expéditions de 14,2% par rapport à 1992. Le Québec a réellement pris sa part du lion des ventes canadiennes de ces produits haut de gamme car, pour l'ensemble de

l'industrie du pays, la hausse des livraisons a été de 10,8% en 1993. Cette performance est surtout attribuable à une demande américaine accrue.

En 1993, les expéditions québécoises de papier journal ont poursuivi la régression amorcée en 1988 et chuté de 5,8% comparativement à 1992, pour s'établir à 3,8 millions de tonnes. La majeure partie de cette baisse a été enregistrée sur le marché américain.

Prévisions optimistes

En ce qui a trait aux autres papiers et cartons, une catégorie qui regroupe les papiers kraft, les papiers hygiéniques, les papiers spécialisés ainsi que les cartons, les expéditions québécoises ont été de 1,6 million de tonnes en 1993, une amélioration de 1% par rapport à 1992. Enfin les exportations de pâtes commerciales ont connu une diminution significative en 1993, soit de 9,8%, ce qui annule les gains réalisés en 1992. Les usines québécoises de pâtes ont néanmoins réussi à accroître leurs ventes en Amé-

rique Latine et en Asie.

Plusieurs observateurs estiment que la reprise économique amorcée en 1993 en Amérique du Nord devrait s'intensifier quelque peu cette année. Les prévisions semblent également optimistes en ce qui concerne l'Océanie, l'Asie (sauf le Japon) et l'Amérique latine. La croissance en Europe de l'Ouest et au Japon devraient cependant être relativement stables.

«L'activité économique de ces nations a une incidence directe sur la performance de l'industrie papetière du Québec puisque 75% de sa production est destinée à l'exportation», a précisé l'association, dans son communiqué. En 1994, il est donc prévu que les expéditions québécoises globales augmenteront d'environ 3%.

«Les entreprises papetières du Québec sont déterminées à passer au travers de cette crise, a soutenu M. Ross. Productivité, qualité et environnement seront les raisons motrices des investissements d'environ 600 millions\$ prévus au cours des prochains mois.

EN BREF

AIR CANADA ACHÈTE DES AIRBUS

Air Canada a signé un contrat pour l'acquisition de six A340-300 d'Airbus Industrie, avec option sur trois autres appareils. L'entreprise commencera à prendre livraison des Airbus à la fin de 1996 et les utilisera pour remplacer certains de ses Boeing 747. L'acquisition des Airbus a été financée en totalité par une tierce partie. La valeur d'un A340, exclusion faite du coût de la formation et des pièces de rechange, est d'environ 120 millions\$ US.

LE SOLEIL BRILLE POUR LA SUN LIFE

Malgré la situation économique incertaine, la SunLife du Canada affiche pour 1993 des augmentations au chapitre de l'actif, des excédents et des sommes versées aux titulaires de contrats. L'actif de la compagnie s'est accru de 12,4% pour atteindre 44,7 milliards\$ et les excédents, en progression de 6,5%, totalisent 4 milliards\$. S'établissant à 151 millions\$, le résultat net accuse un recul de 35,5% attribuable en grande partie aux créances hypothécaires commerciales improductives au Canada. Les primes d'assurance-vie ont progressé de 12% pour atteindre 2,3 milliards\$ et les primes d'assurance-maladie sont passées à 860 millions\$, soit une amélioration de 10%. Quant à l'actif total géré à l'échelle mondiale, il a progressé de 15% pour atteindre 88,7 milliards\$.

FORD CANADA PERD ENCORE 247 MILLIONS\$

Toronto (PC) — Ford Motor du Canada a annoncé hier une perte nette de 247 millions\$ pour 1993. Il s'agit de la quatrième année consécutive où la compagnie doit annoncer des pertes. Le déficit de cette année est toutefois moins considérable que celui de 1992, qui atteignait 364 millions\$. Mais il survient au moment même où la compagnie avait augmenté ses ventes de 10% pour atteindre 15,9 milliards\$. Pendant ce temps, la multinationale Ford Motor Co. annonçait un profit de 2,5 milliards\$ US pour l'année 1993, comparativement à des pertes de 7,38 milliards en 92. Les ventes de véhicules Ford aux États-Unis ont également augmenté, la compagnie occupant maintenant 25,5% de ce marché.

CHRYSLER VERSE DES PRIMES À SES SALARIÉS

Highland Park (AFT) — Chrysler remettra vendredi à chacun de ses 65 000 salariés un chèque de quelque 4300\$ US, le plus important jamais accordé par un fabricant américain, en raison des bons résultats enregistrés en 1993. Au quatrième trimestre, Chrysler a réalisé un bénéfice net record de 777 millions\$ US. Pour l'ensemble de l'exercice 1993, Chrysler a accusé une perte nette de 2,55 milliards\$ US en raison d'une provision exceptionnelle de 4,96 milliards\$ US reflétant une modification des règles comptables. Sans cette charge, le bénéfice net de Chrysler atteint le montant record de 3,84 milliards\$ US. Le troisième constructeur américain avait commencé en 1989 à distribuer des primes pour bons résultats à ses salariés.



Guy Gougeon

Monsieur Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO inc., est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Guy Gougeon au poste de vice-président et directeur général de COGECO Radio-Télévision inc. À ce titre, il sera responsable de tous les aspects de la gestion et du développement des activités de radio et de télévision de COGECO inc.

Diplômé en Génie de l'Université McGill, monsieur Gougeon était jusqu'à maintenant vice-président de la télévision française de la Société Radio-Canada où, à ce titre, il a donné un nouvel élan à la Société au plan de la programmation, de la gestion, de l'image et des ventes publicitaires. Au cours des trente années passées au sein de la Société, il a été également vice-président à l'ingénierie nationale où il a été notamment chargé de la planification et de la mise en oeuvre du Centre canadien de diffusion de Toronto.

Cogeco Radio-Télévision inc., une filiale en propriété exclusive de COGECO inc., exploite cinq stations de radio et quatre stations de télévision au Québec et a de nombreux projets en développement incluant la proposition de création de deux chaînes satellite-câble spécialisées traitant de l'information et de personnalités du monde artistique, soit Entertainment Television Canada (en anglais) et Télé-Variétés (en français). COGECO inc., par l'entremise de ses autres filiales, dessert également environ 430 000 abonnés de la télédistribution dans cinq provinces canadiennes, et publie 33 journaux hebdomadaires au Québec et en Ontario. Les titres de COGECO et ceux de sa filiale Cogeco Câble inc. sont inscrits aux bourses de Montréal et de Toronto.

LAFARGE CANADA INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de Dix point zéro six cents (10,065 c) par action, sur les actions privilégiées échangeables de la Société, a été déclaré payable le 1er mars 1994 aux détenteurs d'actions privilégiées échangeables inscrits à la fermeture des registres le 18 février 1994.

Alain Fredette
Secrétaire
Le 8 février 1994

Publi-reportage

NOUVEAU PRODUIT POUR SOMAVRAC INC. DE TROIS-RIVIÈRES

Dow Chemical Canada et Somavrac Inc. annoncent l'ouverture d'un nouveau terminal de calcium liquide "Liquidow" à Trois-Rivières. Les installations portuaires de Somavrac permettront la distribution de "Liquidow" un abas-poussière, pour tout le marché du Québec. Le "Liquidow" est largement utilisé sur toutes les routes, surfaces et chemins non pavés afin de contrôler les poussières tout en les rendant plus sécuritaires. Les surfaces poussiéreuses provoquent de nombreux risques et problèmes dont, entre autres, une réduction de la visibilité et des difficultés respiratoires. Le "Liquidow" est une matière hygroscopique qui capte l'humidité de l'air afin de maintenir humides toutes surfaces non pavées et d'abattre par conséquent la poussière. Comme ce produit résiste à l'évaporation, une seule application assure une efficacité prolongée. En plus du contrôle des poussières, Somavrac Inc., conjointement avec son fournisseur Dow Chemical, offrira le chlorure de calcium sec en sacs de 20, 40 et 1.000 kg pouvant servir à stabiliser la fondation d'une route, au déneigement, au déglacage et également, utilisé

dans le béton, à accélérer la prise ainsi que pour plusieurs autres usages commerciaux. Ce produit proviendra de l'usine de Somavrac localisée à Montréal.

Somavrac est une société de Trois-Rivières dont l'emplacement stratégique au Port de Trois-Rivières permettra d'assurer une distribution économique et efficace de "Liquidow" dans tout le Québec.

M. Pierre Paquin, président de Somavrac Inc., se réjouit de cette alliance avec la compagnie Dow. «Avec ce nouveau produit déjà éprouvé de Dow, le marché du Québec pourra désormais être servi de façon très compétitive. Avec du personnel hautement qualifié et des installations modernes, Somavrac deviendra un chef de file au niveau des prix et de la qualité dans ce domaine. Nous sommes prêts à relever ce défi». En plus de lancer ce nouveau produit, Dow et Somavrac apportent au marché du Québec une expérience exceptionnelle en matière de service et d'innovation, associée à des standards de qualité inégalés.

Pour plus d'informations communiquer avec Christiane Michaud, chez Somavrac au numéro: 819/379-3311



CHLORURE DE CALCIUM

LIQUIDE
35%

FLOCONS
77-80%

GRANULES
94-98%

CITERNES

SACS

SACS

CITERNES
ÉPANDEURS

20-40-1000KG

20-40-1000KG

SOMAVRAC INC.
3450, BOUL. ROYAL C.P. 294
TROIS-RIVIÈRES QC G9A 5G1

POUR VOS ACHATS DE CALCIUM
APPELER CHRISTIANE MICHAUD
1800-563-3313

AUX ACTIONNAIRES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA COMPAGNIE D' ASSURANCE BELAIR INC.

Prenez avis, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle des détenteurs d'actions ordinaires, de La Compagnie d'assurance Belair Inc., est convoquée au siège social de la compagnie, 5455, rue St-André, Montréal, Québec, le vendredi 25 février 1994, à 11 h 30, heure normale de l'est, aux fins de:

- recevoir et d'étudier le rapport annuel, le bilan et les états financiers de la compagnie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1993 ainsi que le rapport des vérificateurs de la compagnie;
- de procéder à l'élection des administrateurs et à la nomination des vérificateurs;
- de ratifier les règlements, résolutions et actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle;
- de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci.

Montréal,
le 10e jour de février 1994.
Par ordre du Conseil d'administration
Le secrétaire
Guy Dobchles



DEPUIS 1961
EN SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Envoyez vos dons à: SUCO, 3680 rue Jeanne-Mance, bureau 410, Montréal (Québec) H2X 2K5. Tél.: (514) 982-6622.

ÉCONOMIE

Qui s'instruit... retourne à la case départ

Vincent B. est dans la jeune quarantaine avec, derrière lui, une quinzaine d'années d'expérience dans le secteur public en tant qu'éducateur spécialisé. Il se sent aujourd'hui victime d'une injustice, floué par les règles bureaucratiques d'une machine étatique qui déraile.

En 1987, il a pensé réorienter sa carrière; une décennie, c'est long à occuper sensiblement les mêmes fonctions d'éducateur dans une institution psychiatrique. C'est lourd aussi et dur.

Quoi de mieux alors, pour qui est laborieux et opiniâtre, que de retourner aux études, d'abord à temps partiel le soir, puis à temps plein, pour achever un baccalauréat et ensuite, décrocher une maîtrise en service social.

Aujourd'hui, sans broncher, un responsable des ressources humaines du réseau des affaires sociales lui dit que son expérience d'éducateur spécialisé ne vaut rien en service social, que sa maîtrise lui vaut dans les faits une baisse de salaire de 9000\$ par année. On ne lui offre qu'un salaire annuel de 29 000\$, le bas de l'échelle, comparé aux 38 000\$ qu'il gagne à titre d'éducateur spécialisé, un poste qui ne requiert qu'un DEC.

Vincent B. a envie de crier. Son diplôme de maîtrise en service social est encore frais. Il l'a obtenu à l'été de 1993 après sept ans de sacrifices. Quatre années à temps partiel pour compléter son bac, deux soirs par semaine les sessions d'automne et d'hiver, un soir l'été, à quoi s'ajoutent les lectures et les travaux.

Comme Vincent B. a de la suite dans les idées, il s'est privé financièrement durant ces quatre ans: il recevait 80% de son salaire en vertu d'un régime de traitement différé. La cinquième année, il a pris son année sabbatique rémunérée à 80% de son salaire pour entreprendre sa première année de maîtrise à l'Université de Montréal.

Sa deuxième année de maîtrise, il l'a faite, ramassée en deux jours semaine. Les trois autres jours, il travaillait avec ses adolescents psychiatriques. Puis il a pris un congé de deux mois, sans solde celui-là, pour écrire son mémoire, en plein été, écourtant ses vacances.

Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour améliorer son sort? Vincent B. voulait sortir du milieu psychiatrique, conti-

nuer à s'occuper de jeunes en difficulté — sa spécialité — mais sains d'esprit ceux-là, délinquants peut-être mais pas bourrés de drogues, amotés et contrôlés par la médication.

Notre adepte de la formation continue a dépensé 40 000\$ pour son perfectionnement volontaire, selon ses calculs, et se retrouve avec 15 000\$ de dettes en plus, directement reliées à sa soif de connaissances.

Depuis qu'il a décroché son diplôme à son mur, Vincent B. a cogné à plusieurs portes, envoyé des dizaines de curriculum vitae, répondu à quelques rares offres d'emploi en service social dans des écoles, dans des CLSC ou encore, dans des Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ). Il conserve toutefois son emploi actuel qu'il peut quitter temporairement s'il a la chance de trouver un remplacement à faire en service social, quitte à revenir au bercail une fois le contrat terminé.

La semaine dernière, notre maître en service social décroche un remplacement d'un mois dans son domaine de prédilection au sein d'un centre de protection de la jeunesse. On l'engage «à cause de sa maturité», lui dit-on, de son expérience, «de son vécu professionnel», pour employer le jargon du milieu.

Vincent B. est aux anges, tellement qu'il signe son contrat sans parler salaire. Après tout, pour un emploi semblable, il a déjà obtenu l'équivalent de son traitement d'éducateur avec 15 ans d'expérience, soit 38 000\$. Quelques jours plus tard, il découvre: il touchera l'équivalent de 9000\$ de moins par année, comme un débutant dans la vingtaine sans expérience aucune.

Dans le Guide d'interprétation de la convention collective de l'Association des centres de la protection de l'enfance et de la jeunesse, il est bel et bien stipulé, lui explique-t-on, que son expérience d'éducateur ne vaut rien en service social, même si c'est un critère objectif d'embauche.

Notre diplômé n'en revient pas de ce retour à la case départ. Pour la saine gestion de ressources humaines et l'encouragement au perfectionnement au sein de la fonction publique, on repassera. Le même emploi jusqu'à la fin de ses jours. La sécurité d'emploi comme une prison à vie. *Cauchemar, mauvais sort...*



Robert Dutrisac

Sabrer plutôt que de taxer

Le CPQ exhorte Paul Martin à combattre le déficit sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises

Ottawa (PC) — Le budget du ministre des Finances, Paul Martin, ne doit absolument pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises mais plutôt sabrer dans les dépenses gouvernementales et les «programmes inutiles», soutient le Conseil du Patronat du Québec.

«Nous serons très sévères si M. Martin nous présente un budget où il augmente ses revenus, c'est le moment de couper, il y a de l'espace pour couper», a déclaré hier à Ottawa le président du CPQ, Ghislain Dufour. «De toute façon, il n'est actuellement pas possible d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises», a-t-il ajouté quelques minutes après s'être entretenu avec le ministre Martin.

Le porte-parole du patronat québécois a rencontré hier les caucuses libéral et du Bloc québécois. Les échanges ont été polis, portant essentiellement sur les dossiers économiques. Si Ghislain Dufour a apprécié les positions du Bloc qui favorise le maintien de la TPS et le retrait total du fédéral de la main d'œuvre au Québec, il n'a pas été

rassuré par le ministre des Finances qui présentera bientôt son budget.

«Il est très habile, a confié M. Dufour, il nous demande si on doit laisser le déficit à son niveau actuel (45 milliards\$) ou ne pas augmenter les impôts. On veut les deux. Qu'il réduise le déficit sans augmenter les impôts mais en réduisant ses dépenses.»

Le prochain budget fédéral ne modifiera pas les «tables d'impôt», croit M. Dufour mais, pour augmenter ses recettes, Paul Martin pourrait cependant être tenté de geler ou de réduire le plafond des régimes enregistrés d'épargne-retraite et de taxer les primes d'assurance des employés et les gains en capital.

Devant le comité des Finances, le ministre des Finances a indiqué hier que la lutte au déficit sera difficile mais qu'il gardait le cap sur son objectif de la ramener à 3% du PIB d'ici 1996-1997. Il appert déjà ardu de la ramener en deça de 40 milliards\$.



Ghislain Dufour: «On veut les deux.»

«Ca va prendre des coupes de dépenses substantielles pour y arriver», a déclaré Paul Martin en précisant qu'aucun programme ne sera complètement éliminé «cette année».

Selon le CPQ, le gouvernement fédéral doit regarder du côté des budgets de la Défense, l'aide internationale et dans les programmes sociaux dont l'universalité ne peut plus être financièrement soutenue, soutient Ghislain Dufour. «Les transferts aux individus, c'est là qu'est l'argent», a précisé le porte-parole des gens d'affaires.

Par la biais des «transferts aux particuliers», le fédéral paie entre autres les prestations d'assurance-chômage, le régime de pension de vieillesse et les suppléments de revenu garanti. «Notre message a été d'une clarté absolue, nous ne saurions réagir positivement à tout budget qui représenterait des augmentations de revenus pour le gouvernement», a insisté M. Dufour.

Un rappel de la présidente de l'ACDI

L'aide au développement favorisera les exportateurs

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Pour vraiment être efficace, le Canada a intérêt à contribuer à la prospérité des pays auxquels il destine son aide, tout en rappelant que le PNB du Canada dépend à 30% du commerce international, a rappelé hier à Montréal Mme Huguette Labelle, présidente de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) aux membres de l'Association des exportateurs canadiens. Elle confie aussi que même les pays en émergence voudront conserver des liens avec le Canada, tandis que la diversification des acteurs — le Japon cible pour une première fois l'Afrique dans son plan quinquennal d'aide — pourrait amener le Canada à agir plus systématiquement en conjonction avec les autres pays fournisseurs d'aide.

Un pays en émergence comme la Thaïlande, souligne Mme Labelle, est déjà à même de participer au développement de certains de ses voisins, mais son ambassadeur à Ottawa demande au Canada de «ne pas se retirer tout de suite» des programmes de partenariat. Bangkok

n'a pas tant besoin de fonds, mais son gouvernement tient à maintenir une relation «très forte» déjà rodée avec des équipes canadiennes, rappelle la présidente de l'ACDI. La Thaïlande verrait ainsi d'un bon oeil que le flux d'experts-conseil soit maintenu et que ne soit pas interrompue la coutume d'octroyer des bourses d'études, etc.

Mme Labelle se trouvait à Tokyo récemment, lorsque le Japon a fixé à 71 milliards de dollars US sa part d'aide internationale pour les cinq ans à venir. Un volet important de cette aide sera dirigé vers l'Afrique. La moyenne de l'aide internationale japonaise était à ce jour de 10 milliards par année. Par la suite, des délégués africains au même séminaire ont dit souhaiter que le Canada soit présent avec les Japonais dans certaines initiatives, car les Africains ont appris à apprécier la manière dont Canadiens et Québécois mènent les entreprises en commun.

S'adressant à un milieu d'affaires, la présidente de l'ACDI a glissé sur les motifs humanitaires qui valent toujours dans les projets reliés au Programme d'aide au développement

dont les axes demeurent toujours de favoriser la santé, l'éducation, un habitat décent et une alimentation convenable dans les pays inclus dans la liste de «partenaires». Il faut arriver à bâtir la prospérité chez ces partenaires, souligne-t-elle, pour qu'ils soient à même un jour de devenir des marchés recherchés pour un Canada «dont le PNB dépend à 30% du commerce international» — en comparaison, le PNB des États-Unis en dépend dans une proportion de 10%, celui du Japon, de 14%.

Il serait important qu'au stade de la pré-faisabilité et des études de faisabilité de projets importants dans les pays en développement, le Canada puisse être présent, afin de ne pas rater des occasions de partenariat dont, au demeurant, Mme Labelle admet qu'il fasse partie de cette révision de la politique étrangère que met en branle le gouvernement canadien. Aussi invite-t-elle les exportateurs à bien faire connaître leur point de vue avant qu'à la fin de l'été, un comité permanent des Communautés ne dépose ses recommandations concrètes au ministre André Ouellet qui va répétant qu'il y a moyen de «faire mieux avec moins».

Heureuses exportations

Les exportations devraient continuer à alimenter la reprise économique canadienne, selon l'Ecoindicateur de la Banque Royale, qui a poursuivi sa croissance à un rythme annualisé de 2% au quatrième trimestre de 1993.

L'augmentation soutenue de l'indice composé d'indicateurs avancés confirme les prévisions de la Banque que la reprise se poursuivra, bien que lentement par comparaison aux cycles de référence passés. «Si cinq des sept composantes de l'Ecoindicateur ont progressé dans les derniers mois de l'an dernier, explique l'économiste Earl Sweet, seulement deux ont sensiblement augmenté.»

J'ai le goût de ton croissant
1,20\$
LE NOTRE
270-2702

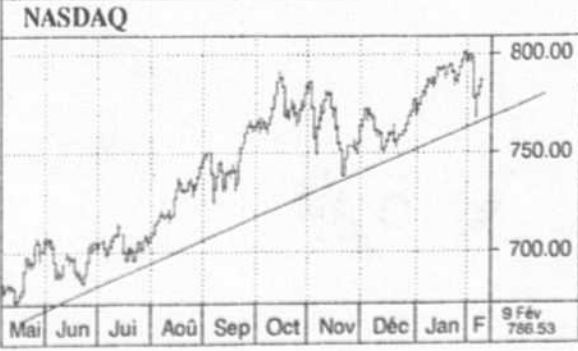
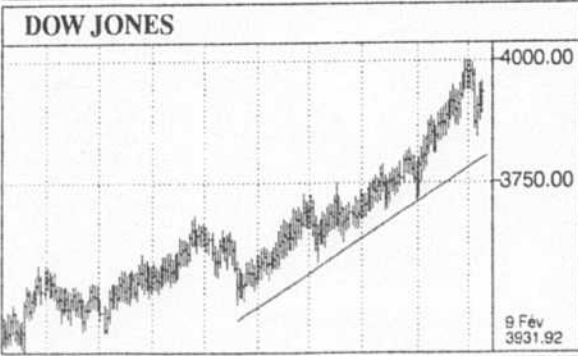
COUP D'OEIL BOURSIER

Le marché est en attente

COLLABORATION SPÉCIALE

Les indices américains reprennent lentement à la hausse. La tendance haussière de l'année demeure valide pour tous les secteurs. La majorité des titres sont stables et les titres les plus solides reprennent lentement à la hausse. Sur les bourses canadiennes, les investisseurs demeurent un peu abasourdis par la petite panique de vendredi dernier mais il ne faut pas trop s'en faire. Le phénomène s'est d'ailleurs déjà produit à deux reprises depuis le début de l'année. La correction relativement importante et rapide aurait pu continuer encore pour un autre cent points, sans que la tendance de l'année n'en soit menacée. Il est donc possible que le marché se corrige à nouveau.

Toutefois, à mi-chemin de cette correction qui aurait pu être du double, six secteurs sur quatorze se sont stabilisés et sont prêts à rebondir comme l'indice des produits de consommation. Six autres ont déjà repris à la hausse après s'être eux aussi stabilisés. Les deux secteurs les plus fébriles demeurent le commerce au détail et les transports. Canadian Tire est le responsable de la faiblesse de l'indice de son secteur et semble continuer à inquiéter les investisseurs qui continuent à être plus nombreux à vendre qu'à acheter. Les transports ont eux aussi leur coupable. En effet, Laidlaw qui avait pourtant bien fait durant le mois dernier, flanche à nouveau et brise sa courte tendance haussière pour reprendre sa tendance baissière à long terme sur de forts volumes de transaction. Les titres aériens faisant aussi partie du secteur, maintiennent leur tendance haussière. Demain je vous parle de ce que le marché a encore de bon à montrer.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM: Indice du marché	2960	2109.51	+5.75	0.3
XCB: Bancaire	1773	2635.62	+4.24	0.2
XCO: Mines et métaux	110	1499.87	-8.73	-0.6
XCM: Hydrocarbures	431	2689.14	+15.53	0.6
XCF: Produits forestiers	123	2850.77	-4.35	-0.2
XCI: Bien d'Équipement	420	1939.56	-6.21	-0.3
XCU: Services publics	404	2102.48	+13.56	0.6

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	42137	4463.17	+10.99	0.2
TSE 35	17869	224.13	+0.12	0.1
Institutions financières	4716	3406.07	+6.39	0.2
Mines et métaux	2203	3802.10	-3.49	-0.1
Pétrolières	3930	4628.23	-25.44	-0.5
Industrielles	8116	2748.00	+1.82	0.1
Airétiers	3473	10497.00	+113.39	1.1
Papiers et papiers	3779	4638.31	+26.06	0.6
Consommation	1729	7060.59	+30.74	0.4
Immobilieres	1517	3763.18	+46.88	1.3
Transport	2244	3943.17	-57.79	-1.7
Pipelines	2034	4219.74	+39.20	0.9
Services publics	1094	3630.07	+30.86	0.9
Communications	3501	9058.86	+24.90	0.3
Ventes au détail	3220	3996.42	-25.17	-0.6
Sociétés de gestion	573	5447.17	-2.67	0.0

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	26972	1152.05	+1.55	0.1
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	28660	3931.92	+25.89	0.7
20 Transports	5121	1834.70	+5.51	0.3
15 Services publics	3144	2188.96	+0.93	0.4
65 Dow Jones Composé	36926	1425.79	+7.30	0.5
Composite NYSE	*	262.90	+0.94	0.4
Indice AMEX	*	391.49	+1.59	0.4
S&P 500	*	472.77	+1.71	0.4
NASDAQ	*	786.53	+3.83	0.5

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
ORDFINO RES LTD	6199	0.15	0.10	0.10	-0.05	-2.7
STELCO INC A	2798	9.25	8.68	9.00	-0.25	-2.7
BRAMALEA LTD	2502	0.47	0.47	0.47	0.00	0.0
MACLEAN HUNTER	1913	17.00	16.63	16.63	-0.13	-0.8
CDN TIRE CP LTD A	1758	13.25	12.38	12.63	-0.25	-1.9
CDN PACIFIC R	1450	8.88	8.25	8.68	+0.50	6.0
LAIDLAW INC B	1352	8.75	8.25	8.50	-0.25	-2.9
INTL SEMI-TECH R	1312	6.75	6.50	6.63	-0.13	-2.0
BLACK SWAN GOLD	1268	0.30	0.26	0.30	+0.05	2.0
CDN PACIFIC	1268	20.63	20.00	20.63	+0.50	2.5

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
CDN PACIFIC R	1516	9.00	8.38	8.75	+0.50	6.1
ORCO RES INC	429	0.67	0.59	0.66	+0.07	11.9
CDN IMPERIAL BK	382	34.38	34.13	34.25	-0.13	-0.4
ROYAL BANK OF CAN	383	29.50	29.13	29.38	-0.13	-0.4
BANK OF MONTREAL	377	28.75	28.25	28.75	+0.13	0.5
TORONTO DOMINION	325	21.75	21.25	21.63	+0.13	0.6
DYLEX LTD A	322	0.97	0.88	0.90	-0.08	-8.3
NOVA-COGESCO RES	310	0.50	0.40	0.47	+0.06	14.6
LAIDLAW INC B	228	8.75	8.25	8.50	-0.25	-2.9
TRIZEC CP LTD A	228	1.08	0.97	1.02	+0.05	5.2

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MONTRÉAL						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CAMBRIDGE WT	51	0.04	0.02	0.04	+0.02	100.0
GENECAN FIN CP	178	0.22	0.11	0.16	-0.06	-27.3
NOVATRON INFO CP	2	0.06	0.06	0.06	-0.02	-25.0
BORALEX INC A	11	0.68	0.56	0.58	+0.12	21.4
PLEXMAR RES INC	8	0.40	0.32	0.32	-0.08	-20.0
SCEPTRE RES WT	10	0.04	0.04	0.04	-0.01	-20.0
AGRICOLE & A	1	0.17	0.17	0.17	-0.04	-19.0
GASPE SIE SOC	10	0.35	0.30	0.30	-0.06	-16.7
ALUMINUM LTD	4	0.18	0.15	0.15	-0.03	-16.7
REITMANS (CDA) A	*	19.00	19.00	19.00	-3.75	-19.5

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CDN PACIFIC WT	* 1170.00	1150.00	1150.00	-74.00	-6.0	
REITMANS (CDA) A	* 19.00	19.00	19.00	-3.75	-19.5	
DENBROGE CAPITAL	1	78.00	75.00	78.00	+3.00	4.0
GOTT CP	33	39.88	38.00	39.75	+1.75	4.8
ROGERS CANTEL B	1	37.75	36.50	37.50	+1.50	4.2
QUEBEC-TEL B PR	1	14.50	14.50	14.50	+1.50	11.5
CHRYSLER CP	* 82.50	82.50	82.50	-1.50	-1.8	
VIDEOTRON GRPE	38	29.50	28.25	29.25	+1.25	4.5
HAWKER SIDDELEY	* 25.75	25.75	25.75	+1.25	5.1	
CDN MARCONI CO	2	16.50	16.50	16.50	+1.13	7.4

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CAMBRIDGE WT	73	0.05	0.04	0.05	+0.03	150.0
GALTACO INC	20	1.51	1.25	1.25	-0.75	-37.5
EQUITY RESERVE CP	204	2.08	1.60	1.90	+0.50	35.7
METALL MNG CP WT	32	0.28	0.20	0.20	-0.08	-28.6
SCEPTRE RES WT	263	0.05	0.03	0.03	-0.01	-25.0
COBI FOODS INC	15	0.20	0.19	0.19	-0.06	-24.0
COMINCO RES WT	86	0.33	0.28	0.32	+0.06	23.1
LEVON RES LTD	3	0.35	0.30	0.30	-0.09	-23.1

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO. 700-27-00588-924. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour la créance du procureur général. PARTIE DEMANDERESSE, -VS- MICHEL MENDES, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 23 février 1994, à 15h00, au no 104, L'ECUYER, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Véhicule Jeep Cherokee LTD 1988, 4 roues motrices. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 3 février 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPERIEURE, NO. 705-05-00105-931. CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE ST-JACQUES, PARTIE DEMANDERESSE, -VS- ANAHID AVAKIAN MALKASIAN, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 17 février 1994, à 11h00, au no 3294, ALTON GOLDBLOOM à LAVAL. Les dits biens consistent en: 1 Automobile Honda Civic Si, 1 téléviseur Sony, 1 vidéo Mitsubishi, 1 téléviseur Toshiba, 1 câble-sélecteur General Instrument, 1 table pour téléviseur. Etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 31 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPERIEURE, NO. 705-05-00105-931. CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE L'ÉPIPHANIE, PARTIE DEMANDERESSE, -VS- LES ENTREPRISES J.A.L.C.O., «et» JEAN-ANDRÉ LEVESQUE, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 23 février 1994, à 14h00, au no 491, STE-ETIENNE, à L'ASSOMPTION. Les dits biens consistent en: 1 Camion GMC fermé, 1 tonne, 1984. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 31 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-02-01664-87. C.S.S.T., PARTIE DEMANDERESSE, -VS- SERGE BONENFANT (ALUMINUM BONENFANT ENR), PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 23 février 1994, à 14h00, au no 491, STE-ETIENNE, à L'ASSOMPTION. Les dits biens consistent en: 1 Camion GMC fermé, 1 tonne, 1984. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 31 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 730-32-000167-937. JEAN-PIERRE MASSON, PARTIE DEMANDERESSE, -VS- CHEMISCO INC., PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 23 février 1994, à 10h00, au no 11675, 54e AVENUE, à RIVIERE DES PRAIRIES. Les dits biens consistent en: 1 Ordinateur Hyundai avec clavier et écran; 1 imprimante Okidata; 1 dactylo Xerox; 1 photocopieur Canon; 1 télécopieur Canon; 1 ordinateur IBM avec acc.; bureau, filière, Etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THEROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 3 février 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO. 540-02-000363-938. COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, Partie demanderesse, -VS- GONELLI IMMACOLATA ET DOMINICO PAPANDREA, Partie défenderesse. Le 22ème jour de février 1994 à 10h00, au 6657, CHOUINARD, Laval, Qc, district de LAVAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GONELLI IMMACOLATA ET DOMINICO PAPANDREA, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de salle à manger; 1 buffet en bois; 1 vidéo VHS JVC; 1 téléviseur 26" Zenith; téléviseur 14" Zenith; téléviseur 21" Sony; meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier, (514) 662-1921, Mtl. 202-122, BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # 5-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-02-00104-939.

COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) 146 156 CANADA INC. "BERGER SON ET LUMIERE ENR." Partie demanderesse -vs- CLAUDE RUEST

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, CLAUDE RUEST, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis, selon l'article 119A C.P.C. a été déposée, à son intention, au Greffe de la Cour du Québec, Chambre Civile, au 1111, Jacques-Cartier Est, Longueuil. DE PLUS, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier et produire votre comparution ou défense, dans les délais susdits, la demanderesse pourra obtenir contre vous, par défaut, un jugement dans cette cause. Lieu: Longueuil Date: 20 janvier 1994

Me Pierre Lessard, DESJARDINS LESSARD, Avocats 1950, René Gauthier Bureau 203 Varennes, Qc. J3X 1P5 Procureurs de la demanderesse.

AVIS D'ABANDON DE CHARTRE AVIS est, par les présentes donné que la compagnie ENTRETIEN PELOUSE A.B.F. L.T.E.E. / A.B.F. LAWN CARE LTD, constituée en vertu de la LOI SUR LES COMPAGNIES DU QUÉBEC, le 13 octobre 1987, et ayant son siège social dans la ville de Brossard, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. Montréal, ce 7e jour de janvier 1994. Me JOSEPH LANNI, Avocat 2081 av. Beaconsfield Montréal, Qc. H4A 2G7 Tel: (514) 488-7754 Procureur de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-000610-944

COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT BANQUE ROYALE DU CANADA

AUGUSTE D'NEZA Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à AUGUSTE D'NEZA, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, Qc, salle 1.110, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au Greffe à l'intention de AUGUSTE D'NEZA. Lieu: Montréal Date: 01 février 1994 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-017082-932

COUR SUPERIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT LES CLAIRVOYANTS GENERAL INSURANCE CO

Demanderesse-REQUÉRANTE -c- KONG WAH LEE Partie défenderesse -et- MINAS IOANNIDIS -et- EMMANUEL IOANNIDIS

DEFENSEURS-INTIMES ASSIGNATION ORDRE est donné à MINAS IOANNIDIS ET EMMANUEL IOANNIDIS, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du Bref et de la Déclaration a été remise au greffe à l'intention de MINAS IOANNIDIS ET EMMANUEL IOANNIDIS. Lieu: Montréal Date: 03 février 1994. DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-210832-931

COUR SUPERIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT FREDY ROLANDO REVOLARIO SALGUERO

Partie demanderesse c ANIANA PEREZ SANTANA

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ANIANA PEREZ SANTANA, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, en la ville et district de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration, affidavit et avis de contestation a été remise au greffe à l'intention de ANIANA PEREZ SANTANA. Lieu: Montréal Date: 03 février 1994 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

PRENEZ AVIS que la compagnie KOPELMAN BROS. INC./KOPELMAN FRERES INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 3 février 1994. CUCCHINELLO CHAMPAGNE CALANDRIELLO Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE Avis est, par les présentes, donné que la compagnie Thérapeutiques Spectrum Inc. - Spectrum Therapeutics Inc. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 4 février 1994. Les procureurs de la compagnie, TUTINO, HUSSEY.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO. 700-05-002207-938

COUR SUPERIEURE BANQUE NATIONALE DU CANADA, Demanderesse -vs- MICHEL FRANCOEUR, Défendeur

ASSIGNATION ORDRE est donné au défendeur, Michel Francoeur, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400, rue Lavolette, à St-Jérôme, province de Québec, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention du défendeur, Michel Francoeur. SAINT-JEROME, le 6 février 1994. ANDRÉ BRUNET, GREFFIER-ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-215731-948

COUR SUPERIEURE PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT FRANCELIA MCKENZIE, Partie demanderesse c ANDY KENNET AGBARAKWEM,

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à ANDY KENNETH AGBARAKWEM de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 10, rue Saint-Antoine, Est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ANDY KENNETH AGBARAKWEM. Lieu: MONTREAL Date: 04 février 1994 GISELE DE MADDELEIN G.A.

Reservez votre avis par télécopieur.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Votre don va loin

Grâce à vous, Développement et Paix soutient, dans le Tiers Monde, l'action de partenaires courageux qui luttent pour un monde plus juste.

Votre don va loin.

Voici ma contribution:

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

☐ Chèque ou mandat au nom de Développement et Paix.

☐ Carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard

Numéro de la carte :

Date d'expiration :

Nom du titulaire :

Un reçu pour usage fiscal peut être émis pour les dons de 10 \$ ou plus.

Reçu : ☐ Oui ☐ Non



DEVELOPPEMENT ET PAIX

5633, RUE SHEPPARD EST
MONTREAL (QUEBEC)
H1N 1A3
(514) 297-8711

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Aliénation de biens immobiliers ou autres

AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois de janvier 1994, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après mentionnés, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers ou autres suivants:

1. une cloche de la frégate «Montréal» — Marine canadienne — gratuitement;
2. droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de l'avenue Walkley et au sud-est du chemin de la Côte-Saint-Luc, connu comme étant composé des lots 152-387 à 152-

390 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal — Société d'habitation du Québec — 117 560 \$;

3. droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au nord-est de la rue Drolet et au sud-est de la rue Boucher, formé des lots 196-55 à 196-61 du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis — Société d'habitation du Québec — 572 000 \$;

4. droit perpétuel de superficie sur et dans un emplacement situé au sud-ouest du Grand boulevard et au nord-ouest de la rue Saint-Jacques, connu et désigné comme étant le lot 163-400 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal — Société d'habitation du Québec — 30 500 \$.

Montréal, le 8 février 1994

Le greffier
LEON LABERGE

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCE

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 2 février 1994, a édicté l'ordonnance suivante: Ordonnance no 1 édictée en vertu du Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments

commerciaux (9075 — article 6)a et c); CE9400336 Ordonnance relative au secteur Fleury

Montréal, le 10 février 1994
Le greffier,
LEON LABERGE

Société d'énergie de la Baie James

PROJETS LG 1 ET LA 1

APPEL D'OFFRES

N° 1L2-030-1-09

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER PHASE V PLANTATION ET TRANSPLANTATION

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:

LE MARDI 1^{er} MARS 1994 À 15 H 30, HEURE DE MONTRÉAL

GARANTIE DE SOUMISSION: 20 000 \$

PROJETS LA 2 ET BRISAY

APPEL D'OFFRES

N° 1L2-030-1-10

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA ZONE COMMUNAUTAIRE DU CAMPEMENT ET DU QUARTIER FAMILIAL DE LA 2 ET CONSTRUCTION DE 2 HALTES D'OBSERVATION À BRISAY

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:

LE MARDI 8 MARS 1994 À 15 H 30, HEURE DE MONTRÉAL

GARANTIE DE SOUMISSION: 40 000 \$

PROJETS LG 1, LA 1, LA 2 ET BRISAY

APPEL D'OFFRES

N° 1L2-030-1-08

ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE PHASE II

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:

LE JEUDI 3 MARS 1994 À 15 H 30, HEURE DE MONTRÉAL

GARANTIE DE SOUMISSION: 30 000 \$

PRIX DE CHAQUE DOCUMENT TOUTES TAXES INCLUSES: 75 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James SERVICE ACHATS-CONTRATS 25e étage 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1Z9

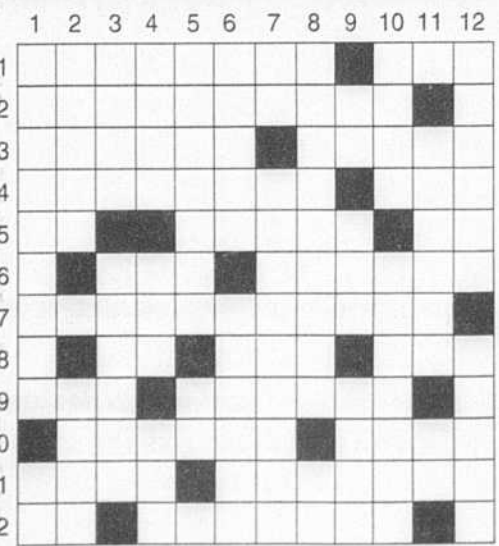
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au numéro de téléphone (514) 879-6700.

Jocelyne Fortin
Chef de service Achats-Contrats

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Réverie. — Fleuve du Languedoc.
2. Quitter.
3. Vent du nord-ouest. — Orifice du vagin.
4. Maladie de l'œil. — Pluie.
5. Fer. — Évacua son urine. — Nickel.
6. Rocamboles. — Rétroviseur.
7. Dans une énumération.
8. Bradype. — Saison.
9. Tromperie. — Allongé.
10. Exigé. — Fourrure de petit-gris.
11. Pal. — Applique de l'email.
12. Quelqu'un. — Ébriété.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité. — Polonium.
2. Offrande. — Filin.
3. Ville du Japon. — Arbuste venant d'Asie.

Solution d'hier

1. Antilope africaine. — Trois. — Pronom relatif.
2. Atribus. — Euphorium.
3. Partie tournante d'une machine. — Profession.
4. À la mode. — Reproduction machinale des gestes d'autrui.
5. Aggraver. — Carte.
6. Regu. — Mesure agraire. — Opinion.
7. Bordure de l'écu (Hérald.). — Écriture arrondie du Moyen Âge.
8. Fatulté. — Lui.
9. Se colorer. — Verre résistant.

1. Commerce.
2. Avionnerie.
3. Marin.
4. Sillon.
5. Espalier.
6. Bête.
7. Éson.
8. Appaxie.
9. Rein.
10. Liant.
11. Kenon.
12. Orm.
13. Alton.
14. Dole.
15. W.
16. E.
17. A.
18. G.
19. R.
20. S.
21. U.
22. C.
23. E.
24. M.
25. E.
26. R.
27. I.
28. S.
29. U.
30. C.
31. E.
32. M.
33. E.
34. R.
35. I.
36. S.
37. U.
38. C.
39. E.
40. M.
41. E.
42. R.
43. I.
44. S.
45. U.
46. C.
47. E.
48. M.
49. E.
50. R.
51. I.
52. S.
53. U.
54. C.
55. E.
56. M.
57. E.
58. R.
59. I.
60. S.
61. U.
62. C.
63. E.
64. M.
65. E.
66. R.
67. I.
68. S.
69. U.
70. C.
71. E.
72. M.
73. E.
74. R.
75. I.
76. S.
77. U.
78. C.
79. E.
80. M.
81. E.
82. R.
83. I.
84. S.
85. U.
86. C.
87. E.
88. M.
89. E.
90. R.
91. I.
92. S.
93. U.
94. C.
95. E.
96. M.
97. E.
98. R.
99. I.
100. S.
101. U.
102. C.
103. E.
104. M.
105. E.
106. R.
107. I.
108. S.
109. U.
110. C.
111. E.
112. M.
113. E.
114. R.
115. I.
116. S.
117. U.
118. C.
119. E.
120. M.
121. E.
122. R.
123. I.
124. S.
125. U.
126. C.
127. E.
128. M.
129. E.
130. R.
131. I.
132. S.
133. U.
134. C.
135. E.
136. M.
137. E.
138. R.
139. I.
140. S.
141. U.
142. C.
143. E.
144. M.
145. E.
146. R.
147. I.
148. S.
149. U.
150. C.
151. E.
152. M.
153. E.
154. R.
155. I.
156. S.
157. U.
158. C.
159. E.
160. M.
161. E.
162. R.
163. I.
164. S.
165. U.
166. C.
167. E.
168. M.
169. E.
170. R.
171. I.
172. S.
173. U.
174. C.
175. E.
176. M.
177. E.
178. R.
179. I.
180. S.
181. U.
182. C.
183. E.
184. M.
185. E.
186. R.
187. I.
188. S.
189. U.
190. C.
191. E.
192. M.
193. E.
194. R.
195. I.
196. S.
197. U.
198. C.
199. E.
200. M.
201. E.
202. R.
203. I.
204. S.
205. U.
206. C.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Nordiques

Ron Sutter prend déjà plus de place

FRANÇOIS RATTÉ
PRESSE CANADIENNE

Québec — Ron Sutter n'a disputé que sept rencontres dans l'unique tournoi de l'Union internationale de hockey (UIH) lors des Jeux d'hiver de 1994. Mais il a déjà une bonne idée pour expliquer les débâcles de la troupe dirigée par Pierre Pagé.

Selon Sutter, ses coéquipiers devront d'abord redoubler d'ardeur à l'entraînement s'ils veulent remporter leur part de matchs d'ici la fin de la saison.

«Les joueurs doivent développer de bonnes habitudes de travail lors des séances d'entraînement. Ce n'est pas en effectuant de mauvaises passes à l'entraînement que les joueurs apprendront à se passer la rondelle avec précision lors des matchs», a expliqué Sutter.

«Nous augmenterons nos chances de gagner si nous lançons plus souvent au filet adverse et lorsque tous les joueurs acceptent une mise-en-échec ou un coup déloyal dans l'espoir de marquer un but.»

Sutter n'a pas mis de temps à constater que l'intensité et la confiance faisaient défaut chez les

joueurs des Nordiques.

«Il y a un manque flagrant d'émotion à l'intérieur de l'équipe. Les joueurs ne jouent pas avec leurs tripes. Comme équipe, nous attendons que les choses se produisent alors que nous devrions plutôt les provoquer. Il faut que chacun s'applique davantage physiquement et mentalement parce que les Nordiques ne semblent pas travailler avec autant d'ardeur que la saison dernière», a ajouté Sutter.

Il a toutefois pris la peine de préciser qu'il ne savait pas grand chose de la troupe de Pierre Pagé avant la transaction du 23 janvier.

«On ne peut pas connaître à fond une équipe en seulement deux semaines. D'autant plus que je n'ai joué qu'à deux reprises contre les Nordiques la saison dernière», a souligné Sutter.

Sutter n'a même pas discuté avec son frère aîné Brian qui dirige les Bruins de Boston pour une deuxième année.

Le pilote des Bruins aurait peut-être été en mesure de donner quelques informations sur l'organisation québécoise à son jeune frère.

Jeux d'hiver en 2002: le coude à coude est bel et bien commencé

David Québec contre US Goliath

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Lillehammer — Les VIIes Jeux olympiques d'hiver ne s'ouvriront officiellement que dans quelques jours, mais on jouait déjà du coude hier à Lillehammer quand les délégations de Québec 2002 et de Salt Lake City ont présenté leurs projets à la presse internationale pour la tenue des XIXes Jeux.

Dans les coulisses, on dit déjà que les Américains ont une longueur d'avance, mais la délégation québécoise n'a pas baissé les bras, même si on est conscient qu'il faudra convaincre non seulement les dirigeants du Comité international olympique, mais aussi toute la population de Québec qu'il faudra rallier au projet.

Me René Paquet, président du Comité 2002, était accompagné de Dick Pound, représentant du Canada auprès du CIO et des deux vice-présidents du projet, Jean Grenier et Walter Sieber.

Me Paquet a parlé de la tradition d'excellence sportive à Québec, des installations qui sont déjà en place, de Jeux sobres, de Jeux transparents et de l'héritage qu'on donnera à la

jeunesse québécoise.

Mais Québec 2002 rencontre déjà des difficultés. On sait que le site qu'on devrait retenir pour la descente masculine en ski alpin ne fait pas l'unanimité par exemple.

«Des représentants des fédérations internationales de bobsleigh, de luge, de curling et de biathlon sont venus à Québec et ont déjà donné leur aval aux sites proposés, a commenté Sieber, qui était chef de mission de l'équipe canadienne à Albertville en 1992. D'ici la fin du mois de mars, les membres de trois autres fédérations visiteront Québec et se prononceront sur la qualité de nos sites.»

Cette visite des gens de la FIS pourrait avoir une influence déterminante sur la candidature de Québec. On a parlé du Massif de la Petite Rivière St-François, de Stoneham, du Mont St-Anne. Les gens de Québec 2002 devront se faire convaincre.

Les gens de Salt Lake City ont sans doute une bonne avance à ce chapitre. On a présenté de nombreuses épreuves de Coupe du monde sur le site de Park City et toutes les installations olympiques seront opérationnelles dès l'an prochain.

C'est dire qu'on pourra roder le

tout pendant sept ans avant les Jeux de 2002. Faire la preuve qu'on peut être prêt sept ans avant les Jeux, cela aura certes l'heur de plaire aux gens de la CIO. C'est carrément impressionnant.

Mais Grenier qui, lui, était chef de mission de l'équipe canadienne à Calgary, ne veut pas se laisser abattre.

«Mon expérience sportive me dit qu'il ne faut jamais narguer aucun adversaire en le mésestimant sur la ligne de départ», a-t-il dit en ne voulant pas identifier Salt Lake City comme son adversaire principal. «C'est certain que nous regardons de plus près nos voisins immédiats sur la ligne de départ, mais nous avons plus souvent des contacts avec eux, mais des surprises sont toujours possibles.»

«D'ailleurs, c'est souvent la norme. Il arrive très fréquemment que la ville qu'on disait en avance n'est pas celle qui est finalement choisie par le CIO. C'est arrivé à Atlanta quand on croyait qu'Athènes et Toronto avaient des longueurs d'avance. C'est arrivé également à Sydney.»

Le fait que Québec 2002 a dans son coin un membre aussi influent que Dick Pound auprès du CIO s'avère un aspect positif.

Il a lui-même réitéré l'appui inconditionnel qu'a donné l'Association olympique canadienne au projet de Québec.

«Nous avons une belle tradition. Nous avons déjà organisé les Jeux de Montréal et ceux de Calgary, qui ont établi de nouveaux standards pour la présentation des Jeux d'hiver, a dit Pound. Nous avons pleine confiance dans les chances de Québec. Nous croyons même que sa candidature surpasse celle de Calgary. Nous serons de la course.»

Dès janvier ou février 1995, le CIO réduira le nombre de candidats à quatre. Choisir entre 10 candidats, comme c'est le cas présentement, est une tâche trop ardue, trop coûteuse.

«Je sais qu'il y a de l'opposition chez nous, a renchéri Jean Grenier. Mais notre projet n'est pas encore complet. Il y a encore des petites choses à régler. C'est normal qu'il y ait encore une certaine confusion. Les gens se souviennent encore des problèmes de Montréal. C'est à nous de bien faire connaître et d'expliquer notre projet à la population.»

Ce n'est pas le cas à Salt Lake City où la population et tous les palliers de gouvernement ont déjà donné leur appui au projet.

Moises s'entend à son tour avec les Expos

PRESSE CANADIENNE

L' voltigeur Moises Alou a signé le contrat qu'il avait promis de signer la semaine prochaine en acceptant hier un contrat d'un an des Expos de Montréal.

Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés mais on croit savoir qu'il s'agit d'un contrat de 1,4 million\$. Il s'agirait d'un compromis puisqu'Alou exigeait un traitement de 1,6 million\$ alors que les Expos lui offraient 1,2 million\$.

Il s'agit quand même d'une substantielle augmentation de salaire de presque 1,2 million\$. La saison dernière, Alou a reçu 210 000\$. Lors du dernier camp d'entraînement, il avait manifesté son mécontentement en faisant une courte grève. Mais son

contrat n'a pas semblé le déranger puisqu'il a maintenu une moyenne de 28,6 avec 18 circuits, 85 points produits et 17 buts volés.

«Je suis heureux d'avoir évité l'arbitrage. Je peux maintenant me concentrer sur le baseball», a-t-il déclaré depuis son domicile de Santo Domingo.

Alou ne cache pas qu'il aurait aimé une entente portant sur plusieurs saisons. Mais une telle offre ne lui a jamais été proposée.

«J'ignore pourquoi, dit-il, d'autant plus que les Expos ont consenti un contrat de plusieurs saisons à (Darwin) Fletcher. J'aurais aimé un tel contrat même si je suis heureux de cette nouvelle entente.»

Le grand déséquilibre du sport mondial

RAYMOND POINTU
AGENCE FRANCE PRESSE

À la veille de l'ouverture des VIIes Jeux olympiques d'hiver à Lillehammer, en Norvège, qui illustrent naturellement le fossé Nord-Sud dans les disciplines de neige et de glace, Jean-François Bourg, chercheur au Centre d'économie du sport de Limoges (Haute-Vienne), vient de souligner le grand déséquilibre qui prévaut plus généralement dans tout le sport mondial.

Dans un article publié dans la revue *Esport* du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), il indique que le tiers-monde, qui compte 85% de la population mondiale, recense moins de 20% des pratiquants organisés. Il y avait, en 1993, 4 licenciés sportifs pour 1000 habitants au Maroc contre 220 en France, 1 joueur de tennis pour 110 000 Chinois contre 1 pour 14 Américains.

Ce déséquilibre est reflété par les résultats. Au 31 décembre 1992, l'Afrique, exception faite de l'Afrique du Sud, comptait seulement 12 joueurs

de tennis classés dans les 1000 premiers mondiaux et aucun parmi les cent meilleurs. Aux derniers Jeux olympiques d'été, les pays sous-développés n'ont remporté que 23% des médailles aux Jeux de Barcelone. «Alors que pratiquement tous les pays riches ont remporté au moins une médaille, seuls, 31 pays du tiers-monde sur plus de 120 présents ont fait de même», note Jean-François Bourg.

Autre déséquilibre: celui des organisations sportives. En 1993, une trentaine de pays ont accueilli 97% des grandes compétitions internationales, contre 3%, soit 18 compétitions sur 536, pour le reste du monde. La répartition du pouvoir sportif est encore plus inégalitaire: seules, les Fédérations internationales de taekwondo et de tchoukball ont leur siège dans un pays du tiers-monde alors que onze grandes fédérations et le CIO ont leur en Suisse. Six fédérations seulement sont dirigées par un représentant du tiers-monde; l'Afrique subsaharienne n'existe tout simplement pas de ce point de vue.

La première cause de cette situation est finan-

cière. «L'insuffisance ou l'absence d'infrastructures, de moyens financiers, de cadres techniques, de systèmes de détection et de formation, ralentit ou bloque le décollage de la plupart des nations du Sud», commente à ce sujet Jean-François Bourg.

Pour des raisons financières, 11 pays africains sur 37 n'ont pas pris part aux éliminatoires de la Coupe du monde de football qui aura lieu cette année aux États-Unis.

Le facteur religieux a aussi son importance, le sport «universel» restant en fait un sport calqué sur le modèle occidental. Dans 25 pays du tiers-monde où son influence est prépondérante et dans 15 pays où elle est significative, le sport s'accommode mal de la loi coranique. «La victoire sur 1500 m de l'Algérienne Hassiba Boulmerka aux championnats du monde d'athlétisme de 1991 a provoqué une diatribe d'un imam contre la tenue «scandaleuse et indigne» d'une femme musulmane qui avait eu l'impudence de s'exhiber en short devant des millions de téléspectateurs», rappelle Jean-François Bourg.

Ski acrobatique

Autre podium de Laroche

Hundfallet, Suède (PC) — Philippe Laroche, de Lac-Beauport, est monté sur le podium pour une seconde journée de suite, hier, alors que le Canada a enlevé les médailles d'or et d'argent des dernières épreuves de ski acrobatique présentées avant les JO de Lillehammer.

En fait, 10 Canadiens ont terminé parmi les 10 premiers chez les hommes. Laroche l'a emporté avec 240,65 points, Nicolas Fontaine, de Magog, terminant deuxième avec 238,26 points.

Le Torontois Andy Capicik a fini sixième avec 214,43 points, le Montéréalais David Belhumeur s'est classé septième avec 205,45 points, Lloyd Langlois, de Magog, a terminé huitième avec 204,78 points, et Darcy Downs, de Manotick, Ont., a pris le neuvième rang avec 203,29 points.

EN BREF

CIO: BÉNÉFICE DE 52,7M\$

Le CIO a dégagé un «excédent de revenus» de 52,7 millions\$ au cours de la XXVe olympiade, c'est-à-dire pendant la période 1989-1992, révèle le journal économique suisse *L'AGEFI* dans son édition d'aujourd'hui, en se fondant sur un rapport du cabinet d'audit Price Waterhouse, mandaté par le CIO. Les revenus totaux du CIO de 1989 à 1992 se sont élevés à 157,1 millions\$, dont 77 millions de droits de télévision, alors que les dépenses se sont chiffrées à 104,4 millions\$.

VICTOIRE DE TURGEON

La Québécoise Mélanie Turgeon a remporté la deuxième des deux courses de la Coupe d'Europe, disputées hier à Tignes, dans les Alpes françaises. Turgeon a gagné la deuxième course de la journée après avoir terminé cinquième lors de la première. C'est une autre Canadienne, Lindsay Roberts, de la Colombie-Britannique, qui a décroché les honneurs de la première épreuve. Turgeon occupe le premier rang du classement général de la Coupe d'Europe.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

HIER

Rangers à Montréal
Winnipeg à Dallas
Calgary à Edmonton
Chicago à Los Angeles

Mardi
Vancouver 6 Detroit 3
Philadelphie 3 Ottawa 3
Boston 6 Québec 1
Islanders 3 Buffalo 1
St. Louis 6 Winnipeg 5
San Jose 4 Chicago 3

Conférence Prince-de-Galles

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Montréal	55	28	19	8	181	154	64
Pittsburgh	53	26	16	11	192	186	63
Boston	54	27	18	9	176	153	63
Buffalo	54	26	23	5	178	145	57
Québec	54	21	28	5	175	191	47
Hartford	55	19	30	6	158	188	44
Ottawa	57	9	40	8	144	258	26

Section Atlantique

Rangers	52	34	14	4	190	136	72
New Jersey	52	29	17	6	189	145	64
Florida	52	23	19	10	150	140	56
Washington	54	25	25	4	173	167	54
Philadelphie	54	24	26	4	190	201	52
Tampa Bay	54	20	28	6	139	162	46
Islanders	52	20	26	6	176	180	46

Conférence de l'Ouest

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Toronto	55	28	16	11	185	155	67
Detroit	53	30	18	5	234	185	65
St. Louis	55	28	19	8	178	181	64
Dallas	55	28	20	7	192	179	63
Chicago	53	25	22	6	159	151	56
Winnipeg	56	17	32	7	166	226	41

Section Pacifique

Calgary	55	27	19	9	203	173	63
Vancouver	54	27	25	2	185	178	56
San Jose	54	19	24	11	152	172	49
Anaheim	56	21	31	4	154	172	46
Los Angeles	55	19	27	6	195	207	44
Edmonton	56	15	33	8	173	202	38

LES MENEURS

	b	p	pts		b	p	pts
Gretzky, LA	26	35	57	Damphousse	23	34	57
Fedorov, Det	30	55	85	Sakic	18	45	63
Gilmour, Tor	20	55	75	Bellows	21	21	42
Andreychuk, Tor	42	32	74	Muller	13	21	34
Hull, STL	38	32	70	Keane	12	22	34
Recchi, Phi	28	42	70	Diome	13	18	31
Shanahan, STL	32	37	69	Schneider	11	20	31
Oates, Bos	22	47	69	LeClair	10	15	25
Jamney, STL	15	52	67	Brundet	8	13	21
Francis, Phi	20	44	64	Besard	8	12	20
Bourque, Bos	16	48	64	DiPietro	6	14	20
Sheppard, Det	39	24	63	Odelein	5	14	19
Nieuwendyk, Cal	32	31	63				
Sakic, Que	18	45	63				
Robitaille, LA	31	31	62				
Romick, Chi	22	40	62				
Modano, Dal	31	29	60				
Burn, Van	30	30	60				
Jagr, Phi	19	41	60				
Stevens, Pit	28	29	57				
Tkachuk, Win	28	29	57				
Damphousse, Mon	23	34	57				
Messier, Ott	22	35	57				
Judkins, Pit	32	24	56				
Yachym, Ott	24	32	56				
Turgeon, Isl	20	36	56				

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CITÉ JARDIN. Cottage 13 pièces, 5 cc grand terrain paysager, 2 s/b + 2 s/d'eau. 400,000\$. 256-2303 (répondre). Pas d'agent.

OUTREMENT, cottage 3 c.c., bureau entrecouvert, idéal profess., rénové 1992. 295,000\$. Pas d'agent. 843-4429.

ST-JEROME (secteur Lafontaine). Grand cottage 8 pièces, const. 20 X 36. 6,800 p.c.a., 155,000\$. Pas d'agent. Info: 438-8687, après 20h.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N. Spacieux 3 1/2, tranquille, ensoleillé, près U. de M. et métro. Sans intermédiaire. 735-4192.

CENTRE-VILLE 1,150 p.c.a., aire ouverte, 2 c.c., foyer, espace stat., extras 117,000\$. 937-8480.

121

CANTONS DE L'EST

FRELIGHSBURG. Charmante propriété, décor champêtre, étang, site exceptionnel. Abordable. C. FELBER, Imm. Dynamiques. 1-538-2205, 1-538-4000.

STANBIDGE EST. Maison campagne, 2 étages, 4 c.c., 18 acres terrain, étang 125,000\$. J. GIROUX, Imm. Dynamiques. 1-538-4000.

SUTTON 125 \$ / sem., tout compris. Condo meublé, sauna, piscine, tennis, etc. J. Lacroix, Imm. Dynamiques Ctr 1-538-4000.

SUTTON Trouville exceptionnelle. Maison mobile, coquette, rénovée, foyer. Financ. poss. 27,500\$. C. MELANSON, Imm. Dynamiques. 1-538-8230.

125

HORS-FRONTIÈRES

HOLLYWOOD, FL. Condo 2 c.c., patio avec vue sur golf, 15 min. océan. Très sécuritaire. Jardins, piscine chauffée, sauna, près services. (905)961-5291.

135

TERRAINS

ST-FELIX: Fermette de 5,7 acres avec bâtiments, équipements + maison de 7 p.c., 4 c.c. LUSE C. Goyette, T.A. Lan, courtier, 759-7951.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3185 LINTON - Près U. de M. 4 1/2 chauffés, eau chaude, poêle/frigo, 550 \$. 738-6791, 731-5040.

BEL APPARTEMENT 5 1/2, idéal pour artiste. Bernard Esplanade. Dispo. 1er février. 271-9232, 731-5026.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

3460 DU PARC, 4 1/2, 1er, ent. ent. rénové, poêle, frigo, pl. stat., 650\$. Libre 1er mars. 849-2945.

OUTREMENT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMENT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

SOUS-LOCATION jusqu'à 30 juin 94. C.D.N., app. Rockhill, grand 4 1/2 en coin, 2 chambres, cuis., frigo, chauffé, très éclairé, plus garage. 277-9737.

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2, 4 1/2, chauffés, poêle, près services. 333-1402.

164

CONDOMINIUMS À

AGENDA

ST-LOUIS BLUES: 3580 St-Dominique, Montréal (499-0620) — Les 10, 11, 12 fév. à 22 h. «Tribute to Sandborn» blues-jazz-rock — Les 18 et 19 fév. à 22 h. «Nasty» rocking blues.

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180, de Gentilly Est, Longueuil (670-1616 ou 790-1245) — Spectacle de Sylvie Tremblay et Hélène Padneault — Viens, on va se faciliter la vie. Le 12 fév. à 20 h.

THÉÂTRE ST-DENIS 1: (790-1111) — Supplémentaires Daniel Lemire les 8, 9, 11 et 12 fév.



ATELIER DU CENTRE NATIONAL DES ARTS: 333, King-Edward, Ottawa (613-755-1111) — Du 9 au 12 fév. à 20 h. «Le point aveugle», une création de Marie Brasad, Anne-Marie Gadioux, Macha Limonchik. — Le Théâtre des Conflits présente «Conte de Jeanne-Marie, Chevalière de la Tour» de Louise Bombardier, le 20 fév. à 13 h 30 et 15 h 30; et le 27 fév. à 13 h 30.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE: Amphithéâtre Bell, C631, (340-4747) — Invitée par Poly Théâtre, la troupe française Compagnie du Souffleur en Retard joue «Le premier» de Israël Horowitz le 18 fév. à 12 h 30 et le 19 fév. à 20 h.

L'ESPACE GO: 5066, Clark (271-5381) — Le Théâtre La Ballongue présente «l'Histoire inachevée» de Khatoun Imam, jusqu'au 12 fév. à 20 h. — Du 22 fév. au 20 mars, le PaP2 présente «L'apprentissage des marais» de et avec René Richard Cyr et Alexis Martin.

L'ESPACE LA VEILLÉE: 1371, Ontario Est (526-6582) — Jusqu'au 13 fév., le groupe La Veillée présente «Le Roi se meurt» d'Eugène Ionesco. Du mardi au samedi à 20 h, le dimanche à 16 h.

LA MAISON THÉÂTRE: 255, Ontario Est (288-7211) — Jusqu'au 12 fév., pour les 12 ans et plus, spectacle théâtre-vidéo «Passages Nuageux» du Théâtre Sans Détour. Grand public: les jeudi et samedi 5 et 12 fév. à 20 h. Ecoles: du mer. au sam. à 10 h et 13 h 30.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Salle Fred-Barry 4353, Ste-Catherine Est, Montréal (253-8974) — Jusqu'au 17 fév. à la salle Denise-Pelletier, présentation de la version française de «True West» de Sam Shepard, m. en s. Brigitte Haentjens, à 20 h. — Du 10 fév. au 12 mars, «Le ciel vous baise et moi aussi», de J.-F. Messier.

PLACE DES ARTS: Le 13 fév. à 11 h, dans le cadre de Sons et brèches, «Le petit univers de Mozart», un spectacle de marionnettes avec Magda Harmignies. Au piano noble de la Salle Wilfrid-Pelletier.

SALLE ALBERT-ROUSSEAU: Québec (659-6710) — Soirée-théâtre du 8 au 12 fév. à 20 h. «Un tramway nommé désir» de Tennessee Williams.

SALLE DAWSON: 1030, St-Hubert (842-7024) — Du 11 au 26 fév. à 20 h 30, Zeitgeist présente «Il n'y a nulle part en Amérique» de François Godin.

STUDIO DU CENTRE NATIONAL DES ARTS: 53, Elgin, Ottawa (613-755-1111) — Le Théâtre Petit à Petit offre aux adolescents «À tout hasard» de Roger Gaudet, le 24 fév. à 19 h 30.

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: UQAM (987-3456) — Du 9 au 12 fév. à 20 h, le département de théâtre de l'UQAM présente «Le cycle des cinq héros ou l'effet yo-yo» de l'étudiante finissante Dominique Malacort.

THÉÂTRE ESPACE LIBRE: 1945, Fullum (790-1245) — Carbone 14 présente «La Forêt» de Gilles Maheu, du mardi au samedi à 20 h 30.

supplémentaires jusqu'au 27 fév.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100, ave. des Pins Est (845-7277) — «Oleanna» de David Mamet, jusqu'au 25 fév.

THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE: (842-2112) — Du 8 au 12 fév. 6 supplémentaires de «La Chute» d'Albert Camus. — Du 16 fév. au 26 mars, «Le silence de Molière» de Giovanni Macchia, mar. mer. jeu. ven. à 20 h, sam. à 16 h 30 et 21 h.

THÉÂTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS: 53, Elgin, Ottawa (613-755-1111) — «Les amants terribles» présentée par Les Tournées Jean Duceppe. Les 10, 11, 12, 18 et 19 fév. à 20 h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84, Ste-Catherine Ouest (866-8667) — Jusqu'au 12 fév., «Les Bas-Fonds», un drame social de Maxime Gorki, du mardi au vendredi à 20 h, le samedi à 16 h et à 21 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 355, Gifford (844-1793) — «Le dindon de Georges Feydeau: supplémentaires le 12 fév. à 16 h et à 21 h. — À Québec, au Palais Montcalm, du 16 au 26 fév.

THÉÂTRE DU MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS: 100, Laurier, Hull (613-755-1111) — Le Théâtre du double signe de Sherbrooke, en collaboration avec le Centre National des Arts d'Ottawa, présente «Mougli» de Patrick Quintal, d'après le «Livre de la jungle» de Rudyard Kipling, le 13 fév. à 13 h 30.

UNIVERSITÉ MCGILL: Salle Moyse, Pavillon des arts, 853, Sherbrooke Ouest (398-6070) — Le Toronto Workshop Productions joue «Ten Lost Years» de Barry Broadfoot du 9 au 12 fév. et du 16 au 19 fév. à 20 h.

À SURVEILLER

L'Alliance togolaise internationale vous convie à un souper-conférence de présentation le 11 fév. à 17 h 45 à l'Hôtel de l'Institut du tourisme, 3535, Saint-Denis. Renseignements et réservations: 985-7271 ou 524-5211.

Les Artisans du meuble québécois inc. organise un cours d'initiation à la Décoration intérieure qui débutera la semaine du 14 fév. Renseignements: 866-1836.

L'association des familles Vandandaigue Gadohis organise une exposition de peintures et d'œuvres d'art à l'occasion de son assemblée générale annuelle le 12 fév. à 11 h aux Archives nationales du Québec, 1945, Mullins. Renseignements: 745-7956, 733-1249, 354-1559.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), en collaboration avec Amnesty internationale (section Canada francophone) vous invite à une conférence prononcée par le Secrétaire général d'Amnistie internationale sur «Les droits humains et les relations Nord-Sud.» Le 10 fév. à 19 h 30 à la Bibliothèque Nationale. Renseignements: 597-2288.

CAMMAC (Musiciens amateurs du Canada) vous invite à sa lecture à vue pour orchestre et chorale le 13 fév. à 15 h au 3500, boul Décarie. Programme: «Messe de sainte Cécile» de Charles Gounod. Chef invité: Yvan Sabourin. Renseignements: 352-7499 ou 486-5440.

Cité libre vous donne rendez-vous, le 10 fév. à 17 h 30, pour entendre Jean-Luc Migué, économiste de l'ENAP, qui traitera de «Quand l'euroscélérèse frappe le Canada». À la Maison du Egg Roll, 3966, Notre-Dame Ouest. Réservations: 671-8487.

Le Club de marche dynamique vous propose la marche santé ou d'entraînement les mercredis à 19

h et les samedis à 9 h, du métro Mont-Royal; les mardis soirs à Boucherville. Inscriptions et renseignements: 449-3241 ou 466-1778.

Le Collège de Rosemont offre, à compter du 14 fév. de 8 h 30 à 16 h 30, un cours de six semaines sur la gestion d'une carrière artistique. Renseignements: 376-1620, b.c. 430.

Le Complexe Desjardins vous présente, jusqu'au 11 fév., dans les Bulles de l'Amphithéâtre, des pièces décoratives à caractère architectural — Du 10 au 14 fév., on y trouve élixirs et mots d'amour, etc., des trucs pour charmer, conquérir ou reconquérir l'être aimé. — Le 14 fév. à midi, spectacle gratuit «Les noces de l'amour» avec la harpiste Lucie Gascon. Renseignements: 845-INFO.

L'Écho des femmes de la Petite Patrie organise une rencontre d'information et d'échange le 10 fév. de 14 h à 16 h 30 sur «L'amour, toujours l'amour». Au 6531, de Lanaudière. Renseignements: 277-7445.

L'Insectarium de Montréal présente, du 2 déc. au 4 avril, de 9 h à 18 h, tous les jours, la Magie des insectes, une exposition d'œuvres photographiques sur les insectes commentées par Jacques de Tonnancour. Renseignements: 872-1453.

Le Musée canadien des civilisations vous convie, le 12 fév. à 20 h dans la Grande Galerie du Musée, pour une folle soirée de mardi gras à l'allemande «Karneval». Renseignements: (819) 776-7000.

La Place des Arts organise, à l'intention des curieux des arts de la scène, deux visites commentées par jour les dimanches 13, 20, 27 fév. à 10 h à 12 h 30. Rendez-vous à la Boutique de la PDA. Renseignements: 790-ARTS.

Randonnées plein air organise des marches de ville jusqu'au 12 mars: marches sportives les sam. matins à 9 h 30 et marches santé les mer. matins à 9 h 30. Renseignements: 278-3577.

Secours collectif PBI (bureau de prévention et d'information pour les femmes monoparentales) vous invite à participer à un souper-bénéfice dansant au cours de sa campagne de financement et de recrutement de bénévoles le 13 fév., de 17 h à 22 h, au 9075, boul. Pie IX/44e rue. Renseignements et réservations: 376-4008.

La Société Alzheimer Rive Sud vous invite le 11 fév. à 20 h à une soirée de danse avec orchestre dans le cadre de sa collecte de fonds. À la Résidence du Parc, 33, Argyle, St-Lambert. Réservations: 655-2473 ou 671-0952.

L'Université de Montréal vous invite le 10 fév., de 11 h 30 à 13 h, salle B-3290, pavillon Jean-Brillant, à une conférence sur «L'intégration des nouveaux immigrants au Québec».

L'UQAM organise une collecte de sang de la Croix-Rouge sur la grande Place du pavillon Judith-Jasmin, du 7 au 10 fév. de 10 h à 18 h et le 11 fév. de 9 h 30 à 15 h 30.

• CULTURE •

THÉÂTRE

Serge Denoncourt à la direction du Trident

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

PHOTO JACQUES GRENIER

Le jeune metteur en scène Serge Denoncourt — il a 31 ans — est devenu, hier, le nouveau directeur artistique de la principale compagnie de théâtre de la Vieille capitale, le Trident.

Le poste était vacant depuis la démission de Roland Lepage l'automne dernier, et dès l'annonce de sa nomination, hier, Serge Denoncourt devenait sur-le-champ le quatrième patron artistique de cette compagnie fondée par Paul Hébert en 1971 et sise au Grand Théâtre de Québec où elle occupe la salle Octave-Crémazie.

Né à Montréal en 1962, Serge Denoncourt s'est fait remarquer dès sa sortie de l'option-théâtre du cégep Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse. Il fondait alors en 1984 le groupe de l'Opsis avec son camarade et associé Pierre-Yves Lemieux. Petite compagnie itinérante, l'Opsis a donné de beaux spectacles comme *A propos de Roméo et Juliette*, ou *Il Campiello* de Goldoni, et récemment une adaptation du *Platonov* de Tchekhov faite par Lemieux et mise en scène par Denoncourt sous le titre de *Comédie russe*.

Depuis quelques années, Denoncourt, qui est aussi comédien et professeur — il enseigne à l'option-théâtre de Sainte-Thérèse —, a signé des mises en scène saluées par la critique, comme *Vi du pont* d'Arthur Miller au TPQ et chez Duceppe, et l'on sait déjà qu'il fera sa première mise en scène au Théâtre du Nouveau Monde la saison prochaine avec *Le Temps et la chambre* de Botho Strauss.

À Québec, où il va déménager, Serge Denoncourt aura tout de suite à mettre en branle l'organisation de la saison 94-95 puisque Roland Lepage n'avait pris aucun engagement pour la prochaine saison. Ayant jusqu'à maintenant oeuvré dans le répertoire et dans la création, il imaginera sans doute des saisons faisant place et à l'un et à l'autre. Sa nomination, en tout cas, est réjouissante et donnera assurément une vigueur nouvelle au Trident. C'est un changement de génération auquel on va assister.

Le Roumain
Ion Marin est
fort sollicité
par des
théâtres
lyriques
mais c'était
cependant la
première fois
qu'il dirigeait
l'OSM

CONCERTS CLASSIQUES

Dezsö Ranki... superbe

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Dir. Ion Marin: Rea, «Time and again»; Bartok, «Concerto» no.3, avec le pianiste Dezsö Ranki; Brahms, «Symphonie» no.4 op.98.
Mardi 8 février,
salle Wilfrid-Pelletier.

CAROL BERGERON

Comment ne pas s'étonner qu'un pianiste aussi remarquable que Dezsö Ranki ait dû attendre sa 42e année pour que l'OSM l'invite enfin. S'il est ici moins connu que ses cadets Zoltan Kocsis (né en 1952) et Andras Schiff (1953), cela ne signifie pas qu'il soit moins doué ou moins intéressant qu'eux. Au contraire. Ayant travaillé avec les mêmes maîtres (Pal Kadosa et Ferenc Rados) au Conservatoire Franz Liszt de Budapest, le trio hongrois se fit d'ailleurs remarquer, dès la fin des années soixante, au palmarès des concours internationaux. De plus, Ranki et Kocsis ont plus d'une fois joué en duo.

Pianiste à la fois brillant et racé, Ranki est aussi un musicien intelligent, raffiné et inspiré. Il parcourt une partition à la manière d'un comédien qui sent, qui mesure soigneusement le poids de chaque mot, le sens de chaque phrase. Sous ses doigts, souverain de clarté et de précision rythmique, l'énoncé du premier thème accrocha notre attention pour ne la libérer qu'au dernier accord du troisième mouvement. On

eut dit que Ranki était allé chercher dans l'*Adagio religioso* (le second mouvement) la signification profonde de cette paix, cette sérénité intemporelle quasi mystique, pour reprendre le vocabulaire de François-René Tranchefort, pour pétrir l'ensemble de l'ouvrage.

Encore dans la jeune trentaine, le Roumain Ion Marin est déjà fort sollicité par des théâtres lyriques comme le Staatsoper de Vienne, le MET de New York ou l'Opéra Bastille à Paris. C'était cependant la première fois qu'il dirigeait l'OSM. Dans la pièce du compositeur montrealais John Rea, il fit sans doute ce que n'importe qui aurait fait en laissant à la texture fourmillante et tourbillonnante, le loisir de dérouler ses formules sportives-répétitives — la partition ayant été composée pour les Jeux Olympiques de Calgary de 1988.

Mais l'esprit sportif n'est probablement pas ce qui tourmente Ion Marin qui dans la *Quatrième symphonie* de Brahms se montra plutôt indifférent à soutenir le texte avec l'énergie qu'il réclame. Les cordes paraissent souvent anémiques, couvertes qu'elles étaient par des vents trop présents et jamais assez précis. De toute évidence, ce chef n'avait pas su imposer une vision suffisamment claire à ses musiciens. Du reste, en avait-il une? Je me suis demandé comment il avait pu passer à côté du contenu expressif d'un chef-d'œuvre aussi connu.

Variations sur le thème de la St-Valentin

Offrez Musiques à la carte

- 10 \$ le concert (avec achat minimum de 3 concerts)
- Des musiques anciennes, classiques et contemporaines
- Des interprètes et des ensembles professionnels d'ici
- Un choix de 12 concerts à Montréal (février à mai 1994)



Billets en quantité limitée

LE DEVOIR

POUR OBTENIR LE DÉPLIANT ET/OU POUR S'ABONNER, CONTACTER LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE : (514) 277-7466



LA TÉLÉVISION DU JEUDI EN UN CLIN D'OEIL

□ = sous-titré / codé	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir		Marilyn □	Pieds dans les plats □	Scoop (5e/13) □		Tous pour un (2e/3) □	Sur invitation	Le Téléjournal □	Le point / sport / météo			Sous la couverture
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News □	Entertain-□ ment Tonight	Cinéma: Gunsmoke: One Man's Justice—Am. 94 Avec James Arness et Bruce Boxleitner □		Eye to Eye with □ Connie Chung		News				Late Show with □ David Letterman
5 WPZT (NBC) Plattsburgh	News	News □	Jeopardy! □	Wheel of Fortune □	Mad About You □	Wings □	Seinfeld □	Frasier □	L.A.Law □		News		The Tonight Show □
6 CBMT (CBC) Montréal	Newsweek		Citybeat	The □ Mommies	North of 60 □		News □		European Figure □ Skating		Cinéma: Termini Station—Can. 89 □ Avec Megan Follows et G. Clapp		
10 CFTM (TVA) Montréal	Le TVA □ éd. 18 hres	Piment fort	Ent'Cadieux □	Chop-Suey □	La trentaine		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, éd. réseau □ TVA sports et loterie		Ciné-Lune
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse □		Entertain-□ ment Tonight	Step by □ Step	For Better or Worse □	The □ Woman...	Seinfeld □	Frasier □	W5 □		News □		The Arsenio Hall Show □
15 TV5 (Télé Francophones)	Découverte □	Des chiffres et des lettres	Journal □ de F2	Vision 5	L'Hebdo		Envoyé spécial			Le cercle de minuit		Dossiers justice (23h50)	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	Omni □ Science	Téléservice		Points de vue □		Cinéma: Broadway Danny Rose—Am. 84 □ Avec Woody Allen et Mia Farrow			Points de vue □			Téléservice
20 Musique Plus	Solidrok (17h30)	Cinémacip (18h45)	Vidéoplus VJ: Marc Coiteux		Musique vidéo								
22 WYNY (ABC) Burlington	News	News □	Star Trek: □ The Next Generation		Missing Persons □ (1ère/2)		Matlock □		Primetime Live □		News	Nightline □	Commercial Programs
26 Much Music	19h / Fax			New Woman in Country	Mike □ Mike	Sneak Previews	Egos & Icons		Vidéoflow				
33 ETV (PBS) Vermont	The MacNeil/Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Venturing... The...	This Old □ House	Hometime	Mystery! (1ère/2) □		Chelworth □		Cinéma: Blackboard Jungle—Am. 55 Avec Glenn Ford et Sidney Poitier		
35 TQS Montréal	La guerre des clans	Sonia Benezra	Quelle histoire!		Cinéma: L'amour poursuite—Am. 90 Avec Tom Berenger et Anne Archer		Le Grand Journal □		Sports plus □		Cinéma: Brannigan—G.-B. 75 Avec John Wayne et J. Geeson		
57 WCFC (PBS) Plattsburgh	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour □		New York's State □ Speaks Out...		The Price (3e/3)		Smith and Jones	America with D. Wholey	Media Watch		

NOS CHOIX À LA TÉLÉ

•SCOOP•

Les auteurs sont prêts à tout pour garder leur rythme et leurs téléspectateurs. Le sort de Stéphanie est incertain et une manchette de *L'Express* met sa vie en danger.

Radio-Canada, 20h

•CLAIRE LAMARCHE•

Yvon Deschamps et Judy Richards ouvrent les portes de la maison d'hébergement le Chaïnon à Claire Lamarche.

TVA, 21h

•EUROPEAN FIGURE SKATING•

De Copenhague, le spectacle des champions du championnat européen de patinage artistique.

CBC, 22

•BROADWAY DANNY ROSE•

Woody Allen et Mia Farrow, du temps où ils s'aimaient. Ce n'est pas le meilleur film du réalisateur américain mais on y retrouve une très belle photographie.

Radio-Québec, 21h

•TOUS POUR UN•

Deuxième émission sur Agatha Christie. L'invitée récoltera-t-elle encore une note parfaite?

Radio-Canada, 21h

•LE CERCLE DE MINUIT•

Parmi les invités, le réalisateur Krzysztof Kielowski pour son film *Blanc*, le designer de mode Maurizio Galante, le dessinateur Moebius et le chanteur d'opéra Robert Expert.

TV5, 22h 35

Paule des Rivières



Tous les bons petits restos où vous pourrez vous gâter
tous les deux pour la

ST VALENTIN

C'est un rendez-vous
dans le cahier
PLAISIRS de demain dans
LE DEVOIR

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

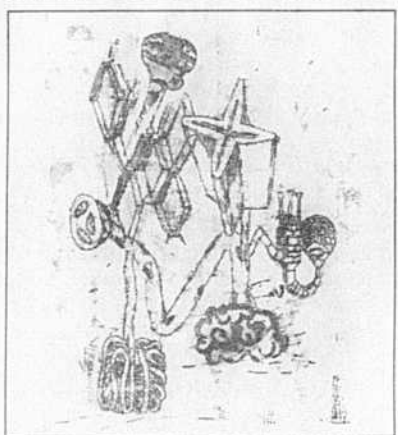


MARIE-MICHÈLE CRON

Les amis du Musée passent aux enchères

Depuis six ans maintenant, les Amis du Musée d'art contemporain de Montréal organisent leur vente aux enchères d'œuvres d'art. Pour cette mouture 1994, dont le comité d'honneur regroupe Vasco Ceccon, Christiane Chassay, Michel Dallaire, René Derouin, Renée Dupuis-Angers, François-Marc Gagnon et Stephen Jarislowsky, c'est l'architecte Dan S. Hanganu, récipiendaire du Prix Paul-Emile-Borduas en 1992 qui présidera l'encan qui se déroulera à la salle Tudor des chics magasins Ogilvy le 17 février prochain. Le public est invité dès aujourd'hui, et aux heures d'ouverture habituelles, à visiter l'exposition qui se tiendra jusqu'au 15 février. À l'affiche, cent quatorze œuvres, comprenant entre autres celles d'Edmund Alley, Pierre Ayot, Luc Béland, Pierre Blanchette, Marie-France Brière, Nathalie Caron, Claude-Philippe Benoit, André Fournelle, Bernard Gamoy, Tom Hopkins, Jacques Hurtubise, Harlan Johnson, Suzelle Levasseur, Horacio Sapere, Rock Plante, Pierre Gauvreau, Roland Giguère, Arthur Munk, Anne-Marie Zepetelli... la liste est vraiment très fournie et il faut aller voir. « Cette année, c'est très bidimensionnel, il y a beaucoup de peinture, moins de sculpture, et une quinzaine de pièces des années cinquante et soixante explique André Lussier, le responsable des événements spéciaux aux Amis du Musée d'art contemporain. Et c'est seulement sur l'envoi d'une lettre de notre part que beaucoup d'artistes, de collectionneurs et de galeristes ont manifesté naturellement leur intérêt de participer à l'encan. » Rappelons que les Amis du MACM avaient recueilli l'an dernier 35 000 \$ de revenu net et que les amateurs avaient profité de certaines aubaines.

Salle Tudor des magasins Ogilvy, 1307, rue Sainte-Catherine ouest, du 10 au 15 février, entrée libre. Prix d'entrée pour la vente du 17 février et comprenant cocktail, à 18h30, et catalogue: 25\$. On s'informe au 847-6270.



SOURCE MACM

Une œuvre de Harlan Johnson.

Chez Simon Blais, Arrabal rencontre Baltazar

Michel Déon de l'Académie française le décrit comme un Rimbaud déguisé en cosmonaute. Le poète Louis Mizon, quant à lui, prétend qu'il « vient de l'espace pour organiser la subversion de la terre ». Julius Baltazar n'endort pas les foules, au contraire. Son nom, il le détient tout simplement de Dali qui l'avait affublé de ce titre cosmogonique en 1967. Avis aux amateurs: c'est la première fois que Baltazar expose à Montréal, jusqu'au 12 mars chez Simon Blais. Baltazar a peint des *papers manuscripts* pour Michel Butor entre autres ainsi que pour le dramaturge, romancier et cinéaste d'origine espagnole Fernando Arrabal. Le mercredi 16 février à 18h, plusieurs événements inaugureront la venue de Baltazar et d'Arrabal à la galerie: un vernissage des œuvres récentes du peintre, le lancement du livre d'Arrabal publié en janvier 1993 aux éditions Rougerie en France, *Arrabalesques-lettres à Julius Baltazar* qui réunit autour de 225 lettres écrites à son ami de longue date; une performance intitulée *Happening-clavecin* où Baltazar peindra en direct deux enceintes acoustiques de marque Bose et il y aura lecture des textes d'Arrabal. Une chaudière soignée en perspective! Galerie Simon Blais, 4521, rue Clark, suite 100.

Au vidéographe, un atelier sur la docu-fiction

Lisa Steel et Kim Tomczak, les fondateurs de Vidéo-Tape à Toronto, offriront via des échanges en groupe et des rencontres individuelles, un encadrement et une méthodologie novatrice pour permettre aux participants d'élaborer leur propre projet de docu-fiction. L'atelier, qui se déroulera principalement en anglais, abordera plusieurs aspects consacrés à ce genre expérimental: description des projets, plan, résumé, planification, transcription des entrevues, recherche de documents écrits, droits pour l'acquisition d'archives, etc... ceux et celles qui voudront guider leur projet jusqu'à l'étape de la production et de la post-production pourront faire une demande de co-production au Vidéographe qui organise cet atelier de recherche et de création vidéo, afin de recevoir l'aide technique et logistique pour y parvenir. Les dossiers, devront comprendre une description du projet, les champs d'intérêts, la biographie, le tout si possible en anglais, et être envoyé avant le 28 février au Vidéographe, 4550, rue Garnier, Montréal, Qc H2J 3S7. Contactez Brigitte Filion au 521-2116.

Autour des audiences du CRTC

Jouer à fond le jeu de la libre concurrence

Florian Sauvageau et le Centre d'études sur les médias croient que le CRTC deviendra anachronique

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Et si le CRTC accordait des licences à tous les télédiffuseurs privés qui en font la demande, laissant jouer à fond le jeu de la libre concurrence?

C'est la question que pose Florian Sauvageau, directeur du Centre d'études sur les médias, à la veille des audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). L'organisme fédéral entendra près de 50 groupes qui demandent une licence de service spécialisé.

Toutes les discussions entourant les audiences portent à croire, indique le mémoire du Centre d'études, que le CRTC n'accordera qu'un nombre limité de demandes, afin de garantir la viabilité des nouvelles chaînes et, ainsi, de mieux préserver la culture canadienne face à l'invasion des centaines de canaux américains.

La position du CRTC, font valoir MM Sauvageau et Jean-Pierre Le Goff, professeur à l'École des Hautes études commer-

ciales et auteur de la recherche sur les audiences, est possiblement anachronique, puisque l'arrivée prochaine des canaux américains — avec une technologie qui est à nos portes — rendra tout contrôle des ondes complètement impossible.

« Il faut se tourner vers l'avenir et non vers le passé. N'oublions pas que nous entrons dans une zone d'énorme turbulence », soulignait, hier, M. Sauvageau, en conférence de presse.

Le directeur du Centre d'études sur les médias (associé à l'Institut québécois de recherche sur la culture) a l'impression que le CRTC, après avoir beaucoup parlé des conséquences des changements technologiques imminents, se contentera finalement d'accorder quelques licences de plus, comme si l'univers télévisuel n'allait pas changer radicalement d'ici quelques années.

Cependant, s'il dit que l'entreprise privée doit avoir le champ libre, M. Sauvageau ne propose pas pour autant de lui donner un accès privilégié sur le service de base du câble, qui assure un revenu au télédiffuseur.

La libre concurrence jouerait du début à la fin et les consommateurs seraient complètement libres de s'abonner à une chaîne. Fini le forfait en vertu duquel le citoyen paie pour un bouquet de services, y compris ceux dont il ne veut pas. « Écoutez-vous le Réseau des sports quatre heures par semaine? Non? Pourtant, présentement, vous payez pour ce service, que vous le vouliez ou non », rappelle M. Sauvageau.

MM Sauvageau et Le Goff croient que le citoyen ne doit payer que pour les services qu'il désire. Cette position, s'accorde mieux, à leur avis, aux changements technologiques qui viennent. Les câblodistributeurs n'ont-ils pas promis que dès l'an 2000 (dans six ans!), il serait possible de choisir le canal de son choix?

Le gouvernement continuerait de soutenir la télévision publique et éducative, qui, seule, aurait accès au service de base du câble. De son côté, pour avoir les coupées franches, les télédiffuseurs privés n'auraient plus à se préoccuper de contenu canadien.

DANSE

Tir croisé

Les amateurs de danse croulent sous une avalanche de chorégraphies

VALÉRIE LEHMANN

Lorsque toutes les salles de Montréal mènent le bal, le spectateur croule sous un tir nourri de chorégraphies. Quand la danse s'emballe, c'est vraiment l'enfer. Cette semaine, six spectacles, dont cinq inédits, montent au créneau. Jusqu'à dimanche dernier, on pouvait se payer six autres chorégraphies. Le 17 février prochain, quatre différentes pièces, dont trois nouvelles, prendront l'affiche.

Les habitués lieux programmateurs de danse bouillonnent. De plaisir et de rage. Parce qu'il est merveilleux de constater que la création chorégraphique se porte bien malgré la récession. Et parce qu'il est difficile, compte tenu de la minceur du public actuel de la danse à Montréal et du froid ambiant, de supporter la concurrence. C'est bien simple, si le spectacle présenté est une œuvre de danse-danse, la salle se trouve au trois quart vide, même dans le cas d'un show de qualité, excepté à la Place des Arts où les abonnés sont légion. L'hémorragie devient moins grave dans le cas d'une pièce danse-théâtre-cinéma qui attire un public plus large.

Grâce à Dieu, cette semaine de danse est si diversifiée qu'elle ne devrait amener à Tangente, comme au Théâtre La Chapelle, à la salle Wilfrid Pelletier, à l'Agora de la danse, au Monument national et à l'Eglise Erskine que peu de concurrence. Les deux salles les plus actives en danse actuellement, soit La Chapelle et Tangente, devraient pouvoir ainsi sans peine défendre leurs couleurs, même si la curiosité draine le public du théâtre au Monument national et celui de la musique traditionnelle à l'Eglise Erskine.

A Tangente, la danse des Majors est à l'honneur. Deux chorégraphes confirmés de formation new-yorkaise, encore mal connus au Québec, Bill Young et Sonia Delwaide, se partagent une soirée de danse-danse. Grâce à d'excellents interprètes, 25 va pouvoir explorer la gestuelle fluide et profonde de Bill Young, le *Modèle* de Sonia Delwaide s'intéresse davantage aux jeux des lignes.

Au Théâtre La Chapelle, danse rime avec mouvements de jeunesse. La salle propose *Il vento nelle vene*, un spectacle mosaïque conçu par les étudiants professionnels des Ateliers de danse moderne de Montréal. Cinq courtes pièces de danse profilent la soirée. Sarah Bild, Luc Dunberry, Parise Mongrain, Jennifer Peters et Cinthia Sabetti ont bâti une ambiance particulière dans chacune d'elles.

À la Place des Arts, les nouveaux classiques occupent la scène. Les Grands Ballets Canadiens mettent en scène *Désir* de James Kudelka, *Agon* de Georges Balanchine mais également *Axioma 7* d'Ohad Naharin, chorégraphe établi à Tel Aviv que personne n'a encore admiré ici. La nouvelle création de Marc Godden que l'on attendait avec impatience après avoir vu *A darkness between us* dansé par le Royal Winnipeg Ballet la semaine passée a été retirée du programme, le danseur principal étant blessé.

Au Monument national, le théâtre-danse se jette en l'air. Pierre Paul Savoie et Jeff Hall, pour fêter leur retour en duo sur la scène métropolitaine, se sont volontairement consignés dans une grande cage métallique pour jouer *Bagne*, leur dernière création, qu'ils ont voulu dramatique, riche en émotions et physiquement ardue (voir LE DEVOIR du 12 février 1994). Pas de duo aérien très sérieux dansé par deux pieds nickelés, *Bagne* raconte intensément, sans fioritures, en heure et huit minutes, la violence et la tendresse dont se nourrissent les rapports humains.

À l'Eglise Erskine et américaine, la danse baroque française du XVII^e siècle se donne en spectacle. Passacailles et chaconnes sont inscrites au programme composé par Marie-Nathalie Lacoursière et Allan T. Jones, à partir de chorégraphies de Feuillet et Pécourt, sur des musiques de Marais et Lully interprétées live. Une folie d'Espagne dansée avec des castagnettes figure également au menu...

Quant à l'Agora de la danse, elle a choisi de rediffuser un « one man show » tragi-comique mélangeant danse, théâtre et mime. Il s'agit de *How are you Mrs Brown?*, un solo de Carole Bergeron conçu en 1989 avec la complicité de la marionnettiste Marcelle Hudon et du scénographe Louis Hudon, louangé par les passionnés de la danse depuis sa création.

Et, en marge de ce véritable tir croisé nocturne de danses, deux spectacles diurnes totalement dissemblables: *L'Instant de l'instinct* du dimanche à Tangente — qui, compte tenu de la notoriété de ses participants, en l'occurrence le comédien Marc Béland et la chorégraphe Louise Bédard, semble promu à un bel avenir de show improvisé — et bien sûr l'installation chorégraphique de Jean-Pierre Perreault au MAC... qu'il faut voir avant le 13 février. Comme me disait récemment un amateur de danse émérite: « tu trouveras jamais de meilleure danse dans un endroit chauffé, tranquille et tout, à ce prix là... Trois dollars! »

LES RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

Au-delà des étiquettes

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR



Aux Rendez-Vous aujourd'hui, on peut explorer l'univers d'Alanis O'Bomsawin dans *Kanehsatake: 270 ans de résistance*. En ces temps où les hauts faits des warriors font encore la « une », sur fond de contrebande arrêtée ou non, ce regard « rouge » posé sur l'été indien, donne une vision (subjective) de l'histoire à travers la lorgnette autochtone. Comme quoi il y a toujours deux côtés à une médaille. Et comme quoi chaque face est souvent martelée de mauvaise foi.

Cinémaèque, 15h.
A voir surtout, *Les fiancés de la tour Eiffel*, de Gilles Blais, une aventure cocasse, triste

et émouvante aux côtés de sept handicapés mentaux qui tâtent du théâtre. Après avoir voyagé en Europe avec la troupe, on entre dans l'intimité d'un couple d'amoureux pris en charge par leur famille, contrôlés par une société qui s'oppose à leur mariage. Le film pourrait être sous-titré *De la tragédie d'être considéré comme un éternel mineur*. Cinémaèque, 17h30.

VIVRE 120 ANS

« L'inhibition de l'action fait vieillir avant l'âge, nous explique Henri Laborit. Le vieillissement accéléré a rapport avec le mal-être. » On s'en doutait: Les gens combattifs (et qui remportent quelques-unes de leurs batailles) demeurent jeunes plus longtemps que les démissionnaires. Dans un intéressant documentaire vidéo, Carlos Ferrand vient interroger la thème de l'heure: le vieillissement, à l'heure où les baby boomers s'avancent en rang serrés vers l'âge de la retraite, eux qui seront

des vieux actifs, des vieux critiques, avant tout des vieux nombreux.

Vivre 120 ans refuse les étiquettes clichés du sénile et de l'impotent. Henri Laborit témoigne de ses recherches comme de son expérience, mais également Laura Huxley (veuve d'Aldous qui imagine *Le meilleur des mondes*) athlète octogénaire, le saxophoniste Benny Carter, l'écologiste Pierre Dansereau qui en a marre du cliché du gaga au-delà de cette limite, et vient affirmer que oui, l'expérience a bel et bien sa valeur. Et arrêtons de glorifier la jeunesse partout et à tout prix, comme le seul âge d'or possible. Place au doyen glorieux!

Le ton du document est « positif » face au vieillissement, ce qui est déjà signe qu'on s'avance à grands pas vers une réhabilitation du troisième âge. En plus, on fait ici le point sur les recherches en matière de longévité et de prolongation de la vie. Avec semble-t-il de l'espoir au bout du tunnel. Cinéma de l'ONF, 21h30.

EN BREF

UN TROISIÈME OSCAR POUR FRÉDÉRIC BACK?

L'Academy Awards annonçait hier ses finalistes, parmi lesquels Frédéric Back pour son court métrage d'animation sur le Saint-Laurent. Deux fois déjà, Frédéric Back a remporté l'Oscar du meilleur film d'animation, en 1981 pour *Crac!* et en 1987 pour *L'homme qui plantait des arbres*. À la consternation générale, notre animateur national (né en Allemagne en 1924) avait annoncé, à la sortie de *Le Fleuve aux grandes eaux*, que s'acheverait ici sa carrière. Souhaitons-lui un Oscar pour que soit ajouté à ce film en forme de testament spirituel un codicille glorieux. Autres présélections: 12 citations pour *Schindler's List* de Spielberg, *The Remains of the Day* et *La Leçon de piano* se partagent une bonne part du reste, entre autres pour leurs interprètes (Emma Thomson et Anthony Hopkins dans *The Remains...*, et Holly Hunter, déjà Palme d'or à Cannes pour *La Leçon de piano*).

PAS DE CONCERT DE L'OSMONT

Pour cause de conflit d'ordre monétaire avec ses musiciens, l'Orchestre symphonique de la Montérégie a dû annuler ses deux prochains concerts. Ce soir, la cheffe invitée Veronique Lacroix ne dirigera pas l'OSMONT à l'Auditorium du Collège Édouard-Montpetit, on n'y jouera pas comme prévu Wagner, Rossini, Berlioz, Tchaïkovski sur le thème annoncé de l'Hommage à l'amour. Pas plus que n'aura lieu le concert du 20 février prévu au Théâtre Palace de Granby. Reste à savoir si les musiciens, qui sont actuellement en négociation pour le renouvellement de leur convention collective, en arriveront à une entente avec la direction de l'OSMONT.

MAIS GRANBY SE CONSOLE

Mais que les Granbyens se consolent. Ils auront droit encore cette année au Festival international de la chanson de Granby 1994, pour lequel auront bel et bien lieu les semi-finales du 15 au 18 septembre, avant la grande finale, qu'on est certain de voir se dérouler le 24 septembre au Théâtre Palace de Granby. Attention les « espoirs » la date limite d'inscription est le 30 avril. Comme le firent autrefois Luc de La Rochelière, Marie Denise Pelletier et même Jean Leloup, on demande son formulaire au (514) 375-7555.

UNE IDÉE, SVP

Appel à tous les artistes professionnels en arts visuels résidant au Québec. La pointe de la côte d'Abraham, dans la bonne ville de Québec, se cherche une idée d'œuvre d'art à intégrer à son nouveau projet architectural Méduse. Ceci dans le cadre, bien évidemment, du célèbre 1% (alias intégration des arts à l'architecture). Budget à la clé: 65 000\$, dont 2500\$ pour l'un des trois projets retenus, et le reste pour la réalisation de cette œuvre « majeure qui devra composer à la fois avec les espaces publics et l'architecture ». On s'informe auprès du ministère de la Culture et des Communications, (418) 643-1678, et l'on présente sa proposition avant le 15 avril 1994.

SPECTACLE ITINÉRANT

Les Productions Cité Ouverte 2002 continuent d'inviter les itinérants à se joindre à quelques animateurs et artistes, pour une série de cinq cabarets-spectacles au cours desquels chacun peut profiter d'un micro ouvert pour découvrir ses talents cachés. Les prochains rendez-vous: ce soir à 18 h au Refuge des jeunes, 3767 rue Berri; mercredi 16 février à 13 h 30 à l'Eglise St. James (en face du cinéma Le Parisien); et mercredi 23 février, à 18 h, à l'Old Brewery Mission, 915 rue Clark.

Les grands Ballets Canadiens
LAWRENCE RHODES, DIRECTEUR ARTISTIQUE
UNE SOIRÉE DE PASSION CONTEMPORAINE

Avec l'Orchestre des Grands Ballets Canadiens sous la direction de Jacques Lacombe

10, 11 et 12 février 1994 à 20 h

Causeries Naya à 19 h animées par Vincent Warren

Salle Wilfrid-Pelletier - Place des Arts (514) 842-2112
Réseau ADMISSION (514) 790-1245 ou 1 800 361-4595
Info-Arts Bell (514) 790-ARTS
Billets à partir de 15 \$ taxes et redevance incluses

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

ESSE
L'Impériale

DÉSIR
Kudelka - Prokofiev

AXIOMA 7
Naharin - Bach

AGON
Balanchine - Stravinsky

OPEN-BLUE
Godden - Torke